

Abonnements par la poste:

Table with subscription rates for Canada, E-UNIS et Empire Britannique, and UNION POSTALE, including daily and weekly editions.

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration

430 EST NOTRE-DAME

MONTRÉAL

TELEPHONE: HArbour 1241*

SERVICE DE NUIT:

Administration: HArbour 1243

Rédaction: HArbour 3679

Gérant: HArbour 4897

Ramsay MacDonald élu--Baldwin a déjà la majorité absolue

Les élections britanniques

Premiers et hâtifs commentaires — Trois aspects de la situation — Les conservateurs sont les maîtres du pouvoir — Le succès et l'avenir de M. MacDonald — La prochaine conférence économique — Où cela nous intéresse

On trouvera ailleurs les dernières nouvelles des élections britanniques. Elles ne sauraient modifier les résultats acquis au moment où nous commençons cet article. Selon toute probabilité, elles les accentueront même.

Le gouvernement "national" l'emporte avec une majorité qui paraît dépasser même les plus vifs espoirs de ses partisans. Sa victoire est écrasante. Elle s'affirme dans tous les domaines: chiffre des candidats élus, chiffre des majorités. La défaite de l'opposition travailliste est aussi nettement caractérisée. Non seulement, elle perd un très grand nombre de sièges, mais, alors que tous les ministres, M. MacDonald en tête, sont élus, ses chefs, à commencer par M. Henderson, sont balayés par la tempête. C'est à peine si une couple des anciens ministres travaillistes échappent au désastre.

Voilà le double tableau, aux surfaces violemment contrastées, qui domine toute la scène.

* * *

Mais la situation n'est pas aussi simple qu'elle le pourrait paraître au premier coup d'oeil. Nous ne sommes point en présence d'un parti qui défait un vieux concurrent, mais d'une coalition censément temporaire qui triomphe d'un seul groupe.

Or, toutes les victoires de coalition comportent de difficiles lendemains. Le partage, sinon des dépouilles, au moins de l'influence, voilà le point autour duquel se heurtent inévitablement les coalisés.

Dans ce cas-ci, la situation se complique du fait que la coalition s'est opérée entre groupes de force très inégale et que le chef officiel des associés était précisément celui de tous qui disposait des moindres effectifs. En effet, les 338 députés qui constituaient, au moment de la dissolution des Communes, la majorité du gouvernement "national" ne comprenaient, contre 58 libéraux et 263 conservateurs, que 13 travaillistes.

Tout indique que, dans la nouvelle Chambre, le nombre des partisans personnels de M. MacDonald, ceux qu'on appelle les "national laborites", ne sera guère plus considérable, non plus que celui des libéraux (type Samuel et type Simon combinés) qui appuient le gouvernement, tandis que le chiffre des conservateurs croît dans des proportions considérables. A l'heure où nous écrivons ceci (dix heures et quart), ce groupe dispose déjà de 322 sièges sur 408 élections dont le résultat est connu. Sur un total de 615, qui est celui des membres de la Chambre des Communes, cela lui assure donc, abstraction faite de ses alliés travaillistes et libéraux de toute nuance, une majorité absolue. Il serait bien étonnant que les 200 résultats à venir n'augmentassent point considérablement cette majorité.

* * *

Les adversaires du gouvernement, à tort ou à raison, accusaient les conservateurs de mener, sous le couvert du gouvernement "national", une campagne de parti. Le certain, c'est que les véritables vainqueurs de la journée d'hier, ce sont les conservateurs. Ils sont les maîtres indiscutés de la nouvelle Chambre. Leur victoire est d'autant moins contestable que les divers candidats ne se sont point présentés comme nationaux ou nationalistes, mais comme conservateurs, travaillistes ou libéraux appuyant le gouvernement "national", conservant de la sorte leur identité propre et se réservant le droit, l'objet de la coalition atteint, de retourner aux anciennes formations de parti.

Cette éclatante victoire des conservateurs, l'énorme force dont ils disposeront dans la Chambre nouvelle, posent tout de suite deux problèmes: un problème de politique, un problème de direction personnelle.

Un parti qui peut aligner contre ses adversaires, au besoin contre ses adversaires et ses alliés combinés, de pareils effectifs, vaudra faire sa propre politique.

Combien de temps cette politique s'accordera-t-elle avec celle de M. MacDonald? Combien de temps ces conservateurs, qui ont bien accepté de se battre temporairement aux côtés de l'ancien chef travailliste, mais qui, depuis vingt ans, sont habitués à le considérer comme leur adversaire de fond, qui l'ont entendu ces jours derniers encore se déclarer travailliste jusque dans les moelles, combien de temps ces conservateurs consentiront-ils à servir sous un chef presque sans parti et qui, par toute sa formation, leur est profondément antipathique?

* * *

M. MacDonald, et cela dément la plupart des prédictions, vient de remporter une victoire qui atteste à la fois la puissance du courant antitravailliste officiel et sa très grande popularité personnelle. Il a triomphé d'une machine électorale puissante et de l'opposition ardente de ses anciens co-partisans. C'est un succès qui doit lui être très doux.

Mais de quoi demain sera-t-il fait?

Les pessimistes rappellent que les conservateurs, qui fournaissent jadis à une autre coalition le gros de ses forces, qui consentaient à servir sous leur adversaire d'hier, Lloyd George, se fatiguèrent assez rapidement de cette sujétion, et qu'après une assemblée fameuse, tenue au Carleton Club, ils signifièrent à M. Lloyd George son arrêt de mort. A quand, disent-ils, déjà — à quand la prochaine réunion au Carleton? En d'autres termes, combien se passera-t-il de temps avant que M. MacDonald reçoive son congé?

C'est un point d'interrogation qu'il est difficile d'écarter de l'horizon actuel. Certains objecteront peut-être: Mais M. Baldwin a déclaré que MacDonald et lui travailleraient côte à côte comme des frères! D'abord, des frères peuvent différer d'opinion et juger à propos de se séparer; puis, la coalition est, de l'aveu de ceux qui l'ont faite, essentiellement temporaire. Il peut donc se faire que M. Baldwin, avant très longtemps, — peut-être aussi M. MacDonald — jugent arrivée l'heure de la rupture par tous prévue et annoncée.

Enfin, soutiennent les plus pessimistes, s'il se trouvait que M. Baldwin refusât de suivre le gros de ses partisans et sortît même du cabinet pour témoigner de sa sympathie envers M. MacDonald, il est probable que lesdits partisans se contenteraient d'offrir aux deux démissionnaires l'hommage, très éloquemment formulé, de leurs respectueux regrets. Le parti pas-

serait avant le chef, dont l'autorité fut jadis d'ailleurs plus d'une fois contestée.

* * *

Les conservateurs seront donc, soit sous le nom de M. Ramsay MacDonald, soit sous leur responsabilité propre, les prochains maîtres de la politique britannique.

Cela veut dire, selon toutes les probabilités, l'adoption d'un système de tarif et donc la possibilité de négociations avec les Dominions protectionnistes. On peut, sans trop se risquer, prédire que l'élection d'hier implique l'assez prochaine réunion de la Conférence économique impériale. Un prophète hardi ajouterait même que l'avis de convocation est inclus dans le scrutin d'hier, qu'il ne reste plus qu'une date à fixer.

Et voilà par où, sans compter le reste, cette élection ne saurait manquer de nous intéresser...

Omer HEROUX

L'actualité

Aveugles

Une dépêche de Berkeley, Californie, publiée dans le Star, de Montréal, il y a quelques jours, relate l'incident suivant:

Mlle Margaret Wilson, aveugle de naissance, se tenait à une intersection de rues très achalandée, attendant que quelqu'un s'offrit à lui faire traverser la chaussée.

Un homme s'arrêta et lui demanda: — Puis-je traverser la rue avec vous?

— Je serais très heureuse que vous le fassiez, répliqua Mlle Wilson.

— Une fois la rue traversée, l'homme remercia Mlle Wilson.

— Mais, c'est moi, dit-elle, qui vous dois des remerciements. — Vous savez, reprit l'homme, quand on a été aveugle comme moi depuis un si grand nombre d'années, on sait que c'est une faveur appréciable que d'être aidé à traverser la chaussée.

Ce n'est pas ici comme dans la fable, l'association de l'aveugle et du boiteux, mais l'association de deux aveugles. Ignorants de leur situation réciproque, ils se sont jetés en pleine circulation sans le moindre accident. La confiance, le sens de la sécurité sont les meilleurs guides.

Les compagnons de hasard eussent-ils appris leur situation réciproque au beau milieu de la chaussée qu'on les eût vus troubles, hésitants comme un somnambule soudain tiré de son rêve.

Les voyants restent souvent abusés de la tranquille audace des aveugles. L'intelligence, l'instinct et la pointe de ces derniers abolissent leur infirmité. On ne trouve que rarement des apathiques chez eux. Leur rêve est de s'élever aux voyants, de gagner comme ceux-ci leur vie, et, comme ceux-ci, de se suffire à eux-mêmes.

Souvent ils y réussissent. On sait que deux des plus riches industriels de Montréal ont monté de fond en comble, après avoir perdu la vue, l'organisation qu'ils président. C'est un miracle de voir un aveugle fonder et diriger une entreprise jusqu'à un succès final et éclatant; mais un autre de ces industriels multiplient leurs activités et apportent aux oeuvres un zèle égal à celui qu'ils déploient dans les affaires.

Un d'eux se rend chaque jour à une institution charitable qu'il dirige et qui est située vis-à-vis son établissement de commerce, en pleine rue Sainte-Catherine ouest.

Un chien policier allemand lui sert de guide. Ce chien est admirablement dressé et fait preuve d'une sagacité que pourrait imiter, pour restreindre le nombre des accidents, bon nombre d'enfants étourdis, voire d'adultes. Son maître le tient en laisse et jamais le guide quadrupède ne se hasarde dans la rue tant qu'il n'est pas sûr que le passage est libre pour quelques moments. Parfois le maître s'impatientait tire sur la laisse pour signifier au chien de marcher; celui-ci, impossible, ignore ces commandements imprudentes et attendra que la dernière automobile soit à cent pieds de distance avant d'entraîner l'aveugle.

Il s'agit là d'un chien de race et probablement d'une grande valeur; mais je connais un petit roquet rhumatisant, grisonnant, au poil noir et jaune, d'un jeune indécis et d'un noir sans lustre, qui rendrait des points à son congénère de l'ouest. Chaque semaine, son maître passe devant l'immeuble du Devoir et traverse la rue Notre-Dame étroite mais où le roulage est formidable, à l'intersection de la rue Bonsecours.

Ce chien n'est pas tenu en laisse; mais, quand il croit le moment opportun de le faire traverser son propriétaire, il se met à obéir avec un accent particulier et à bondir autour de lui en cercle comme pour le protéger. Je n'ai jamais vu de tels bonds, si hauts et si rapides, si hystériques. La première fois, je croyais le chien pris de rage. Impossible de ne pas l'apercevoir et de ne pas s'arrêter pour surveiller son manège. C'est à qui il tient, non pas qu'il soit cabot, dans les deux sens du mot, mais parqu'il veut protéger la marche hésitante de son maître. Dès que celui-ci a mis le bout du pied sur la chaîne du trottoir opposé, le manège cesse et le roquet se contente de frétiller de la queue com-

me pour s'applaudir de son succès.

Oh! l'admirable petite bête, si disgracieuse soit-elle! Jamais je ne la vois sans songer que ses poils blancs annoncent la vieillesse et sans me demander comment elle sera remplacée.

Les tontous de salon, diabétiques et rhumatisants à force de gourmandise, font lever le cœur, mais le chien aveugle nous explique que Buffon ait écrit de cet animal qu'il était le meilleur ami de l'homme. Son dévouement console l'aveugle et l'aide aussi bien que le fera un guide humain.

Paul ANGER

Bloc-notes

Machine arrière

Il y a peu de temps, le gouvernement fédéral nommait un comité pour surveiller les organismes centraux créés afin de soulager le chômage. Il n'y figurait que des ministres de langue anglaise. Certains quotidiens, dont le Devoir, ont signalé le fait. Il ne s'est pas passé bien des heures avant qu'on annonçât d'Ottawa qu'il y avait eu erreur de transcription dans la liste et qu'on l'aurait fallu lire le nom de M. Dupré. On avait mis celui de M. Rhodes par inadvertance. Inadvertance? C'est possible; il est possible aussi qu'au premier moment l'on ait omis de nommer un ministre de chez nous et qu'on s'en soit ensuite avisé. En tout cas, M. Dupré remplace M. Rhodes. Et c'est mieux comme cela. Ces semaines-ci aussi, le ministre Bennett a frappé de droits de douane exceptionnels, par arrêtés ministériels, à la suite de l'abandon de l'étalon d'or en Angleterre et de l'avilissement de la livre sterling, la marchandise importée du Royaume-Uni au Canada. Entre autres droits, l'importateur devait verser au fisc, sur ses importations d'origine anglaise, la différence entre la livre sterling au cours normal, — \$4.86 2/3 — et la livre au cours du jour. Voici que par un nouvel arrêté, voté il y a quelques jours, le ministère canadien fixe maintenant la valeur théorique de la livre sterling à \$4.40 au lieu de \$4.86; ce qui fait que l'importateur ne versera plus au fisc que l'écart entre \$4.40 et le cours du jour de la livre, — si elle vaut \$4.35 aujourd'hui, il paiera, pour chaque livre 5 sous, au lieu de 51 sous qu'il aurait payé jusque à ce dernier arrêté ministériel. C'est le privilège d'un ministère de pouvoir changer souvent ses arrêtés, même au risque de se faire accuser d'avoir d'abord inconsidérément agi.

Ces messieurs... On télégraphie de Nanaimo, Colombie-Britannique, que 160 hommes employés aux travaux de grandes routes sur l'île de Vancouver, et que le gouvernement a recrutés parmi les chômeurs, viennent de quitter leur poste parce qu'ils ne reçoivent pas une indemnité de placement en sus des \$2.80 qu'ils touchent chaque jour. Qui plus est, tous les hommes employés aux travaux publics dans le district de Nanaimo font cause commune avec ces récalcitrants et ont quitté l'ouvrage. Ils ont même incité d'autres groupes d'ouvriers à désertir leurs chantiers. Encore un peu, et il faudra donner à ces anciens chômeurs des automobiles pour se rendre au travail, des aides payés pour exécuter leur besogne à leur place et que sait-on encore? Cela peut paraître fantaisiste; mais le conseil de ville de Nanaimo vient d'accorder à cinq des habitants de cet endroit, qui travaillaient sur les grandes routes à \$2.80 par jour et qui ont fait la grève, une indemnité quotidienne de chômage de \$3.20, si l'on en croit le Star de Vancouver. C'est dire qu'ils sont mieux payés à ne rien faire qu'à travailler. Quoi de surprenant à ce qu'ils préfèrent la grève?

G. P.

Beauharnois

On écrit dans certaines feuilles que si le règlement de l'affaire de la Beauharnois se fait un peu attendre, alors qu'aux premières nouvelles de lundi, il était pratiquement bouclé, la fange en serait au discours de M. King à London, où il a longuement ressassé le sujet. En fait, banquiers et membres du conseil original de la Beauharnois ne s'entendent pas encore tout à fait. Et l'on peut tout aussi bien imputer le retard à clore l'affaire à ce manque d'entente d'une part, et de l'autre à une indisposition passagère de M. Bennett. MM. McDougald, Sweezy et Henry ne tiennent pas à se départir de leurs places ni de leurs intérêts aux termes mêmes que leur posent les membres de l'autre groupe; et les détails du compromis en voie d'accomplissement ne sont pas évidemment encore tout à fait au point. Quoi qu'il en soit, il est d'ores et déjà manifeste que le monopole électrique montréalais aura son mot à dire dans la formation du nouveau conseil de la Beauharnois.

Ce chien n'est pas tenu en laisse; mais, quand il croit le moment opportun de le faire traverser son propriétaire, il se met à obéir avec un accent particulier et à bondir autour de lui en cercle comme pour le protéger. Je n'ai jamais vu de tels bonds, si hauts et si rapides, si hystériques. La première fois, je croyais le chien pris de rage. Impossible de ne pas l'apercevoir et de ne pas s'arrêter pour surveiller son manège. C'est à qui il tient, non pas qu'il soit cabot, dans les deux sens du mot, mais parqu'il veut protéger la marche hésitante de son maître. Dès que celui-ci a mis le bout du pied sur la chaîne du trottoir opposé, le manège cesse et le roquet se contente de frétiller de la queue com-

Les conservateurs balayent le Royaume - Uni

Lloyd George n'a qu'une poignée de députés — Henderson et Mosley sont battus — Les deux Chamberlain, Churchill, Lloyd George et Amery élus — Thomas a une majorité considérable et MacDonald une majorité réduite

Londres, 28 (S.P.A.) — Une dépêche de l'Associated Press reçue de Londres à 11 heures 15 ce matin annonce que sur 450 circonscriptions où les résultats sont connus, 355 ont été des candidats conservateurs, 11 des travaillistes nationaux, 47 des libéraux, 4 des libéraux de Lloyd George, 31 des travaillistes, 2 des indépendants; qu'aucun membre du groupe Mosley et qu'aucun communiste n'est élu. Ces chiffres donnent aux conservateurs une majorité absolue de 48 voix et au gouvernement un total de 417 voix, contre 31 à l'opposition. On ne sait pas quelle attitude prendront les deux indépendants.

M. MacDonald est victorieux Le premier ministre Ramsay MacDonald a été réélu à 5,951 voix de majorité dans Seaham, Durham. Il avait un adversaire qui était candidat officiel du parti travailliste, M. William Coxon, et un adversaire communiste. M. MacDonald a obtenu 28,978 voix, M. Coxon 23,027 et le communiste 677.

En 1929, M. MacDonald, alors chef du parti travailliste qui devait le déposer peu après la formation du gouvernement de coopération nationale, avait obtenu 35,615 voix et une majorité de 28,794 sur un adversaire conservateur, un adversaire libéral et un communiste.

Triomphe personnel La victoire de M. MacDonald est le plus beau triomphe personnel de cette campagne électorale et peut-être le plus sensationnel événement de la carrière mouvementée du premier ministre. Les chances étaient toutes contre lui, mais il s'est lancé dans une irrésistible campagne à la dernière heure.

La victoire de M. MacDonald est le plus beau triomphe personnel de cette campagne électorale et peut-être le plus sensationnel événement de la carrière mouvementée du premier ministre. Les chances étaient toutes contre lui, mais il s'est lancé dans une irrésistible campagne à la dernière heure.

La victoire de M. MacDonald est le plus beau triomphe personnel de cette campagne électorale et peut-être le plus sensationnel événement de la carrière mouvementée du premier ministre. Les chances étaient toutes contre lui, mais il s'est lancé dans une irrésistible campagne à la dernière heure.

La victoire de M. MacDonald est le plus beau triomphe personnel de cette campagne électorale et peut-être le plus sensationnel événement de la carrière mouvementée du premier ministre. Les chances étaient toutes contre lui, mais il s'est lancé dans une irrésistible campagne à la dernière heure.

La victoire de M. MacDonald est le plus beau triomphe personnel de cette campagne électorale et peut-être le plus sensationnel événement de la carrière mouvementée du premier ministre. Les chances étaient toutes contre lui, mais il s'est lancé dans une irrésistible campagne à la dernière heure.

La victoire de M. MacDonald est le plus beau triomphe personnel de cette campagne électorale et peut-être le plus sensationnel événement de la carrière mouvementée du premier ministre. Les chances étaient toutes contre lui, mais il s'est lancé dans une irrésistible campagne à la dernière heure.

La victoire de M. MacDonald est le plus beau triomphe personnel de cette campagne électorale et peut-être le plus sensationnel événement de la carrière mouvementée du premier ministre. Les chances étaient toutes contre lui, mais il s'est lancé dans une irrésistible campagne à la dernière heure.

La victoire de M. MacDonald est le plus beau triomphe personnel de cette campagne électorale et peut-être le plus sensationnel événement de la carrière mouvementée du premier ministre. Les chances étaient toutes contre lui, mais il s'est lancé dans une irrésistible campagne à la dernière heure.

La victoire de M. MacDonald est le plus beau triomphe personnel de cette campagne électorale et peut-être le plus sensationnel événement de la carrière mouvementée du premier ministre. Les chances étaient toutes contre lui, mais il s'est lancé dans une irrésistible campagne à la dernière heure.

La victoire de M. MacDonald est le plus beau triomphe personnel de cette campagne électorale et peut-être le plus sensationnel événement de la carrière mouvementée du premier ministre. Les chances étaient toutes contre lui, mais il s'est lancé dans une irrésistible campagne à la dernière heure.

trouvant le moyen de faire appel personnellement à tous et à chacun des électeurs de sa circonscription. Quarante mille de ces électeurs sont des mineurs et il fallait obtenir de 20 pour cent de ces mineurs qu'ils votassent contre les instructions strictes qu'ils avaient reçues de leurs unions de voter pour Coxon.

M. MacDonald était rendu à Londres lorsqu'on a terminé le comptage des bulletins de vote et la nouvelle lui fut envoyée à son bureau, au numéro 10 Downing Street.

M Henderson est défait Londres, 28. (S.P.A.) — M. Arthur Henderson, chef parlementaire du parti travailliste et ancien ministre des affaires étrangères, a connu la défaite dans sa circonscription de Burnley, Lancashire, tout comme la plupart de ses collègues. L'"oncle Arthur", comme on l'appelait d'un bout à l'autre du pays, a été battu par plus de 8,000 voix. Il avait deux adversaires, le contre-amiral Gordon Campbell, V. C., le créateur des fameux sous-marins "Q" pendant la Grande Guerre, et un communiste du nom de James Rushton. Le vote s'est partagé comme suit: Campbell, 35,126; Henderson, 26,917; Rushton, 512.

En 1929, la majorité de M. Henderson était de 7,954. Né à Glasgow il y a 67 ans, M. Henderson a débuté dans la vie comme mouleur. Il fut élu pour la première fois aux Communes en 1903, comme libéral-travailliste. Après avoir servi quelques années comme trésorier du parti travailliste, il devint en 1911 secrétaire du parti, un poste qu'il occupa encore aujourd'hui. Lorsque M. Ramsay MacDonald forma un cabinet travailliste, après les élections de

1929, il fut nommé ministre des affaires étrangères et se consacra à la cause du désarmement. Il se sépara de son chef lors de la formation du cabinet national et conduisit la campagne qui vient de se terminer pour le parti travailliste. M. Henderson a appris sa défaite par le radio dans une chambre d'hôtel de Burnley, que la maladie lui interdisait de quitter. Son fils, William Henderson, adressa la parole d'une chambre d'hôtel à la foule qui s'était réunie. "Nous avons perdu le comté, dit-il, mais nous le regagnerons." Le contre-amiral Gordon Campbell, le candidat vainqueur, a déclaré à une autre foule: "Nous avons montré au pays, à l'Empire et au monde que nous, de Burnley, nous sommes fidèles au drapeau."

Election de Malcolm MacDonald M. Malcolm MacDonald, fils du premier ministre, candidat travailliste national, a été élu dans Bas-setlaw, Nottingham.

Victoire pour sir Austen Londres, 28. (S.P.A.) — Sir Austen Chamberlain, l'un des grands vedettes de la politique anglaise, a remporté une brillante victoire dans Birmingham-Ouest. Alors que sa majorité n'était que de 43 voix en 1929, il a obtenu cette fois un avantage de 10,507 voix sur son adversaire travailliste, O.-G. Willey.

Sir Austen Chamberlain, qui est premier lord de l'Amirauté dans le gouvernement national, a été tour à tour maître de postes général, chancelier de l'Échiquier, secrétaire d'Etat pour l'Inde et ministre des affaires étrangères au temps du traité de Locarno.

(Suite à la page 3)

La Maison Ignace Bourget

Une lettre du premier souscripteur de l'an dernier

Le médecin du nord de l'Ontario qui avait ouvert la première liste de souscription fait une nouvelle offre — En même temps, il fait une suggestion à la Maison Ignace Bourget — Pourquoi les médecins ne suivraient-ils pas l'exemple donné par les avocats et les notaires? — Les souscriptions anonymes

(Par Emile BENOIST) En recommandant de quêter, il y a quelques semaines, pour les misérables de la Maison Ignace Bourget, nous rappelions, en quelques mots, les débuts de l'oeuvre. Ces débuts ne sont pas très anciens puisqu'ils ne datent que du mois de décembre de l'année dernière.

En octobre ou en novembre, le Devoir avait chargé l'un de ses collaborateurs d'entreprendre une enquête sur les sans-asile de Montréal. L'enquêteur avait visité les divers refuges de la ville, le refuge municipal Meurling, celui de la Salvation Army, le refuge maintenant disparu de l'Old Brewery Mission, le refuge de l'Assistance Publique, les Lodging Houses de la rue Saint-Paul, du boulevard St-Laurent, de la rue McGill, de la rue Craig, de la rue Bonsecours.

A part la maison de l'Assistance publique, qui appartient plutôt à la catégorie des hospices, ces refuges n'étaient que des refuges de nuit, gratuits dans le cas de Beau-secours, gratuits ou payants dans le cas de la Salvation Army ou de l'Old Brewery Mission, payant pour tous les autres.

(Suite à la 2ème page)

Le tunnel Wellington

Le débat d'hier après-midi au Conseil municipal — Les grandes lignes de la question — Attaque de l'échevin Legault — MM. Parent, Blanchard, Robertson, Leroux, Dansereu et Fortin interviennent

Le grand débat annoncé sur la construction du tunnel Wellington, s'est amorcé hier après-midi au conseil municipal.

Violent dès le début, il s'est continué dans une discussion très calme et intelligente dont tout le mérite revient à M. Léon Trépanier, échevin du quartier LaFontaine.

Au lieu de fulminer dans le vague, M. Trépanier a fait venir les employés et les ingénieurs de la Commission technique pour les interroger et renseigner le conseil.

Ainsi, grâce à M. Trépanier, toute la question dans ses grandes lignes a été exposée clairement au conseil.

La construction du tunnel de la rue Wellington sous le canal Lachine était en discussion depuis plusieurs années et en 1930, lors de la campagne électorale fédérale, M. Cardin, ministre de la marine, avait engagé la parole du gouvernement que ce dernier contribuerait pour au moins un million de dollars. Car il était déjà entendu que la Montreal Tramways contribuerait pour un tiers du coût, suivant les estimés qu'elle en avait faits.

La construction du tunnel de la rue Wellington sous le canal Lachine était en discussion depuis plusieurs années et en 1930, lors de la campagne électorale fédérale, M. Cardin, ministre de la marine, avait engagé la parole du gouvernement que ce dernier contribuerait pour au moins un million de dollars.

Le coût prévu de l'entreprise ne devait pas dépasser \$5,500,000, mais la ville n'ayant pas le droit d'emprunter cette somme, à demander la permission à la Législature, le négociateur est emprunté sans recourir à un référendum.

La permission a été accordée dans la première partie de la session avant le jour de l'An 1931.

Au début du mois de février, le comité exécutif a présenté un rapport pour accorder à la Dufresne Construction le contrat de construction du tunnel de la rue Wellington pour \$2,556,000, soit le coût brut de la construction et 10% pour les pilotes.

Le contrat a été voté par le conseil le 9 février et signé le soir même. Quelques jours après, d'après le témoignage de M. Leroux, ingénieur de la ville, spécialisé en travaux de tunnel, M. Leroux et les ingénieurs de la Dufresne Construction ont constaté que les plans qui étaient ceux préparés par la Fraser Brace, par les ordres de la Montreal Tramways Company, pouvaient être sensiblement améliorés, car on n'y avait pas pourvu à la ventilation, à l'éclairage, il fallait remplacer des escaliers et ascenseurs pour piétons par un trottoir.

La Commission technique a fait exécuter les plans complémentaires par les ingénieurs de la cité et les a approuvés. Ces plans, dit M. Leroux, diffèrent des plans originaux en ce qu'ils comportent l'élargissement du tunnel, l'éclairage, la ventilation, un trottoir, et des pilotes, meilleur pavage, fini des murs et caissons pneumatiques au besoin.

La Dufresne Construction a envoyé à la cité ses estimés pour ces travaux supplémentaires. M. Leroux a vérifié ces estimés, et il déclare que ses propres estimés sont fort rapprochés de ceux de la Dufresne Construction et ne diffèrent que par des points de détail.

Depuis, la Dufresne Construction, une fois la largeur du tunnel terminée, a commencé immédiatement les travaux, car avant d'exécuter les plans de construction du tunnel, il fallait évidemment faire le creusage et le déblaiement, pour être prêt à commencer le percement et les travaux de bétonnage au temps propice.

Or, dit M. Leroux, contrairement aux trois séries de sondages exécutées depuis quelques années, le sol sensé être solide, s'est trouvé très mouvant, une sorte de boue claire, sans aucune consistance. Et vers la mi-juillet, M. Leroux a décidé qu'il fallait placer des pilotes car sans pilotes, on peut craindre que sous le poids de la masse monolithique du tunnel, le fond du canal s'ouvre et qu'il s'ensuive une inondation désastreuse. M. Leroux a suivi les travaux de très près et rapporté au fur et à mesure les changements qui se présentaient, à la Commission technique.

M. Leroux ajoute que la pose de pilotes qui implique une dépense supplémentaire de \$307,000 ne se trouvait pas comprise dans le coût du premier plan.

M. Leroux dit qu'il n'avait pas vu les plans originaux avant qu'ils aient été soumis au conseil, mais que, quelque temps après, il a saisi des modifications à la Commission technique. Les nouveaux plans sont de beaucoup préférables.

M. S. Fortin, secrétaire de la Commission technique, dit que les nouveaux plans ont été terminés vers la fin du mois de septembre et qu'ils sont préférables aux anciens. A une question de M. Houde, M. Leroux répond que des changements ont déjà été faits pour le pont de Cartierville, au temps de l'administration précédente. Les soumissions demandées pourvoyaient à l'établissement de piliers par caissons pneumatiques. Or on a fait les piles par caissons ouverts. De même pour les tunnels des rues Jean-Talon et avenue du Parc, on n'avait pas prévu dans les plans pour l'éclairage électrique.

M. James Robertson, ingénieur de la Commission technique, dit que la Commission technique a suivi l'affaire de près. Elle n'a pas discuté la chose avec le comité exécutif, préférant réunir tous les facteurs pour présenter le rapport complet au comité. Ledit rapport a été présenté le 13 octobre dernier au comité.

nécessité de poser des pilotes pour étayer la charpente du tunnel. Si ces pilotes ne nécessitent pas de caissons pneumatiques, la somme requise de \$1,034,000 pour les travaux sera suffisante, mais par contre, s'il faut recourir aux caissons pneumatiques, le coût sera plus élevé.

M. Robertson dit que le fait de faire de nouveaux plans ne coûte pas plus à la ville, toutes proportions gardées, c'est-à-dire que si tout avait été prévu dans le premier plan, comme dans le plan actuel, ça aurait coûté aussi cher. Il ajoute qu'il faut exécuter les travaux sans retard, si l'on ne veut pas entraver la navigation le printemps prochain.

M. Blanchard déclare qu'actuellement \$500,000 de l'argent voté ont été dépensés.

M. Lucien Dansereu dit qu'il est tout à fait impossible de construire le tunnel si l'on ne pose pas les pilotes.

M. Legault Au début, M. Alfred Legault, échevin du quartier Ahuntsic, avait lancé une rude attaque contre l'administration municipale et la Commission technique.

M. Legault dit que les craintes exprimées par lui lorsque le contrat fut voté, le 9 février 1931, se sont réalisées et que le tunnel de la rue Wellington va coûter beaucoup plus cher qu'on ne le disait alors.

M. Legault dit que les craintes exprimées par lui lorsque le contrat fut voté, le 9 février 1931, se sont réalisées et que le tunnel de la rue Wellington va coûter beaucoup plus cher qu'on ne le disait alors.

M. Legault dit que les craintes exprimées par lui lorsque le contrat fut voté, le 9 février 1931, se sont réalisées et que le tunnel de la rue Wellington va coûter beaucoup plus cher qu'on ne le disait alors.

M. Legault dit que les craintes exprimées par lui lorsque le contrat fut voté, le 9 février 1931, se sont réalisées et que le tunnel de la rue Wellington va coûter beaucoup plus cher qu'on ne le disait alors.

M. Legault dit que les craintes exprimées par lui lorsque le contrat fut voté, le 9 février 1931, se sont réalisées et que le tunnel de la rue Wellington va coûter beaucoup plus cher qu'on ne le disait alors.

M. Legault dit que les craintes exprimées par lui lorsque le contrat fut voté, le 9 février 1931, se sont réalisées et que le tunnel de la rue Wellington va coûter beaucoup plus cher qu'on ne le disait alors.

M. Legault dit que les craintes exprimées par lui lorsque le contrat fut voté, le 9 février 1931, se sont réalisées et que le tunnel de la rue Wellington va coûter beaucoup plus cher qu'on ne le disait alors.

M. Legault dit que les craintes exprimées par lui lorsque le contrat fut voté, le 9 février 1931, se sont réalisées et que le tunnel de la rue Wellington va coûter beaucoup plus cher qu'on ne le disait alors.

M. Legault dit que les craintes exprimées par lui lorsque le contrat fut voté, le 9 février 1931, se sont réalisées et que le tunnel de la rue Wellington va coûter beaucoup plus cher qu'on ne le disait alors.

M. Legault dit que les craintes exprimées par lui lorsque le contrat fut voté, le 9 février 1931, se sont réalisées et que le tunnel de la rue Wellington va coûter beaucoup plus cher qu'on ne le disait alors.

M. Legault dit que les craintes exprimées par lui lorsque le contrat fut voté, le 9 février 1931, se sont réalisées et que le tunnel de la rue Wellington va coûter beaucoup plus cher qu'on ne le disait alors.

M. Legault dit que les craintes exprimées par lui lorsque le contrat fut voté, le 9 février 1931, se sont réalisées et que le tunnel de la rue Wellington va coûter beaucoup plus cher qu'on ne le disait alors.

nécessité de poser des pilotes pour étayer la charpente du tunnel. Si ces pilotes ne nécessitent pas de caissons pneumatiques, la somme requise de \$1,034,000 pour les travaux sera suffisante, mais par contre, s'il faut recourir aux caissons pneumatiques, le coût sera plus élevé.

M. Robertson dit que le fait de faire de nouveaux plans ne coûte pas plus à la ville, toutes proportions gardées, c'est-à-dire que si tout avait été prévu dans le premier plan, comme dans le plan actuel, ça aurait coûté aussi cher. Il ajoute qu'il faut exécuter les travaux sans retard, si l'on ne veut pas entraver la navigation le printemps prochain.

M. Blanchard déclare qu'actuellement \$500,000 de l'argent voté ont été dépensés.

M. Lucien Dansereu dit qu'il est tout à fait impossible de construire le tunnel si l'on ne pose pas les pilotes.

M. Legault Au début, M. Alfred Legault, échevin du quartier Ahuntsic, avait lancé une rude attaque contre l'administration municipale et la Commission technique.

M. Legault dit que les craintes exprimées par lui lorsque le contrat fut voté, le 9 février 1931, se sont réalisées et que le tunnel de la rue Wellington va coûter beaucoup plus cher qu'on ne le disait alors.

M. Legault dit que les craintes exprimées par lui lorsque le contrat fut voté, le 9 février 1931, se sont réalisées et que le tunnel de la rue Wellington va coûter beaucoup plus cher qu'on ne le disait alors.

M. Legault dit que les craintes exprimées par lui lorsque le contrat fut voté, le 9 février 1931, se sont réalisées et que le tunnel de la rue Wellington va coûter beaucoup plus cher qu'on ne le disait alors.

M. Legault dit que les craintes exprimées par lui lorsque le contrat fut voté, le 9 février 1931, se sont réalisées et que le tunnel de la rue Wellington va coûter beaucoup plus cher qu'on ne le disait alors.

M. Legault dit que les craintes exprimées par lui lorsque le contrat fut voté, le 9 février 1931, se sont réalisées et que le tunnel de la rue Wellington va coûter beaucoup plus cher qu'on ne le disait alors.

M. Legault dit que les craintes exprimées par lui lorsque le contrat fut voté, le 9 février 1931, se sont réalisées et que le tunnel de la rue Wellington va coûter beaucoup plus cher qu'on ne le disait alors.

M. Legault dit que les craintes exprimées par lui lorsque le contrat fut voté, le 9 février 1931, se sont réalisées et que le tunnel de la rue Wellington va coûter beaucoup plus cher qu'on ne le disait alors.

M. Legault dit que les craintes exprimées par lui lorsque le contrat fut voté, le 9 février 1931, se sont réalisées et que le tunnel de la rue Wellington va coûter beaucoup plus cher qu'on ne le disait alors.

M. Legault dit que les craintes exprimées par lui lorsque le contrat fut voté, le 9 février 1931, se sont réalisées et que le tunnel de la rue Wellington va coûter beaucoup plus cher qu'on ne le disait alors.

M. Legault dit que les craintes exprimées par lui lorsque le contrat fut voté, le 9 février 1931, se sont réalisées et que le tunnel de la rue Wellington va coûter beaucoup plus cher qu'on ne le disait alors.

M. Legault dit que les craintes exprimées par lui lorsque le contrat fut voté, le 9 février 1931, se sont réalisées et que le tunnel de la rue Wellington va coûter beaucoup plus cher qu'on ne le disait alors.

M. Legault dit que les craintes exprimées par lui lorsque le contrat fut voté, le 9 février 1931, se sont réalisées et que le tunnel de la rue Wellington va coûter beaucoup plus cher qu'on ne le disait alors.

La Maison Ignace Bourget

(Suite de la page 2)

gnature, comme de raison, à nos lecteurs: "Vous croirez sans difficulté que tout ce qui concerne la Maison Ignace Bourget m'intéresse beaucoup et j'ajouterais que ce que vous avez dit récemment à mon égard était par trop bienveillant. Car ma part dans l'affaire a été réellement bien minime en comparaison du mérite de ceux qui ont payé de leur personne.

"Mais je ne vous écris pas simplement pour vous dire cela. Je désire continuer, cette année encore, ma petite contribution à l'oeuvre entreprise. Malheureusement, la crise ne laisse pas notre région indemne et la charité nous sollicite de partout. Je suis donc obligé de ne donner que cinq piastres.

"Mais en même temps, je désire soumettre une nouvelle suggestion. Dans votre article du 18 octobre, vous parlez de coopération, et je désire proposer la coopérative des médecins, comme il y eut, l'an dernier, la coopérative des avocats et des notaires. Il y a sûrement quelques médecins de vos amis ou encore lecteurs du Devoir qui voudront s'en occuper. S'il vous plaît, continuez à faire mon nom."

La suggestion que fait ce médecin ontarien, l'initiateur du fonds de secours de la Maison Ignace Bourget, a été tout près de se réaliser l'an dernier. Des circonstances incontrôlables ont empêché que l'organisation d'une souscription chez les médecins, comme elle s'était organisée chez les avocats. Pourquoi cela ne se ferait-il pas cette année? Une telle souscription, organisée sans retard, surviendrait fort à propos pour sortir la Maison Ignace Bourget d'une impasse financière.

A l'heure qu'il est, cette oeuvre existe au jour le jour. L'oeuvre est aussi pauvre que les miséreux qu'elle secourt. Elle ne vit que de quelques francs qui lui sont faites par elle-même au jour le jour. Ce ne sont pourtant pas les besoins qui vont en diminuant.

Il est assez difficile d'accuser convenablement réception de toutes les offrandes qui sont faites à la Maison Ignace Bourget. Ou plutôt, l'accusé de réception est souvent par trop facile. Il suffit d'inscrire dans la liste du fonds de secours, un anonyme ou une anonyme. La plupart du temps il s'agit d'anonymes authentiques.

C'est ainsi que, la semaine dernière, quelqu'un s'est présenté au bureau de M. Omer Héroux pour lui remettre une offrande de \$10. Cette personne n'a pas voulu dire son nom. "C'est, a-t-elle dit, de la part d'un anonyme de la campagne."

Nous avons inscrit l'offrande, dans la liste des souscriptions, avec cette indication. Mais d'une façon générale, pourquoi les souscripteurs ne donneraient-ils pas au moins leurs initiales? Pour l'inscription dans la liste, ça serait plus satisfaisant pour ceux qui ont pris la responsabilité de la souscription.

Emile BENOIST

LETTRES AU DEVOIR

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique:

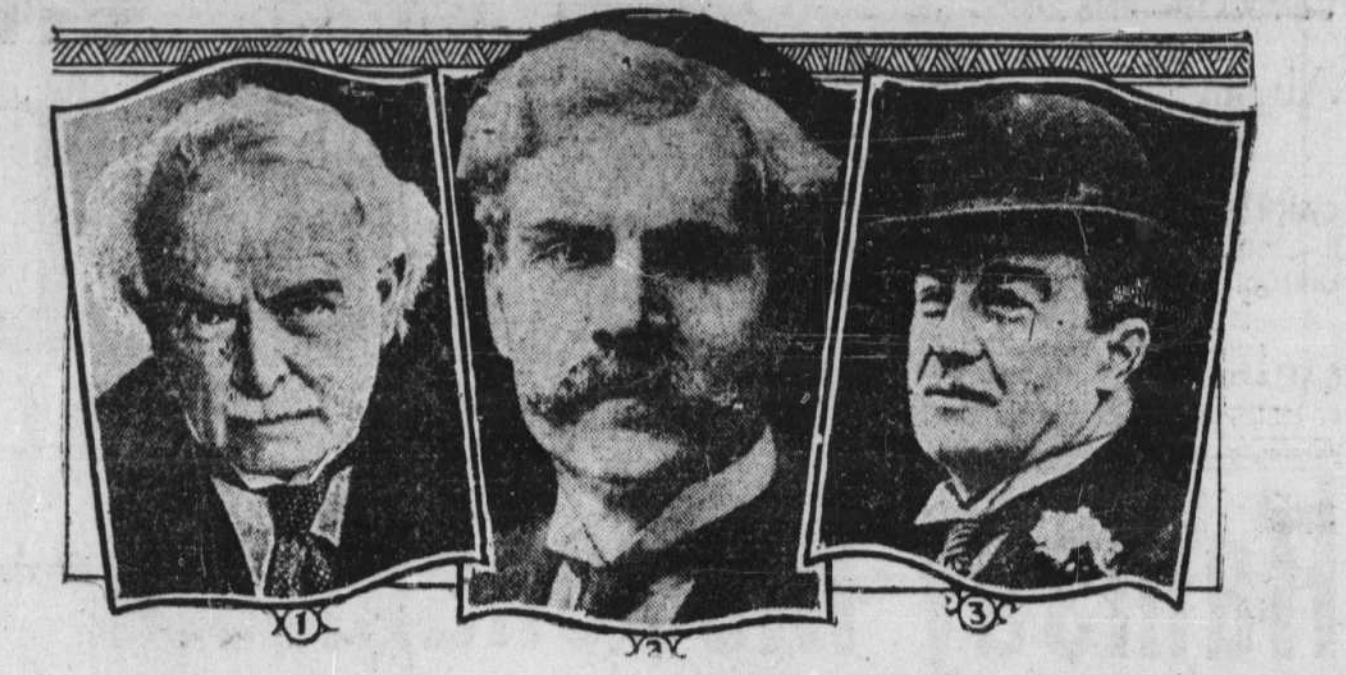
Vaccination et paralysie infantile

M. le directeur, le Devoir. Depuis sept ou huit ans, pour ne pas remonter plus haut, éclatent, toujours à la même époque de l'année, dans nos grandes et petites villes, des épidémies de paralysie infantile. Cette épidémie couvre la dernière quinzaine d'août et s'étend sur tout le mois de septembre, après quoi les cas s'espaient jusqu'à complètement disparaître.

Dans le passé, Montréal, Québec, les Trois-Rivières, Sherbrooke, St-Jean-d'Iberville, la Malbaie, etc., ont eu leurs épidémies, plus ou moins virulentes. Mais c'est cette année que Montréal compte le plus grand nombre de cas, soit 338 jusqu'à date, 95 en août, 238 en septembre et 5 seulement de janvier à juillet.

Les ravages de cette terrible maladie ne se confinent pas à notre province et à notre pays; les villes américaines en souffrent apparemment encore plus que les nôtres, comme en font foi les chiffres suivants pour New-York: 3,158 cas jusqu'au 12 septembre, dont 362 mortels, le nombre des cas augmentant encore.

En Angleterre, de février 1926, des cas déjà nombreux d'encéphalite post-vaccinale donnaient lieu à la nomination d'un comité spécial d'enquête, dit comité Rolleston, dont l'objet était: 1o de rechercher les meilleures méthodes de préparer le vaccin; 2o toute méthode pratique d'atténuer les risques de la vaccination; 3o les plus efficaces



LES TROIS PRINCIPALES FIGURES DE L'ELECTION D'HIER EN GRANDE-BRETAGNE: 1) M. Lloyd George, chef du parti libéral; 2) M. Ramsay MacDonald, chef du gouvernement national et premier ministre; 3) M. Stanley Baldwin, chef du parti conservateur.

tant encore à cette date à raison d'une soixantaine par jour.

Or, n'est-il pas remarquable que la paralysie infantile refait son apparition comme à date fixe, juste à l'époque de l'année où l'on vaccine les jeunes enfants préalablement à leur première entrée aux écoles? Cette vaccination est devenue, comme on ne le sait que trop, une condition sine qua non de leur admission aux écoles; les non-vaccinés sont rejetés comme des pestiférés et des lépreux et les instituteurs qui ne tiennent pas compte de cette règle du fer sont passibles d'une amende de \$50 par jour. Vous voyez qu'on n'y va pas de main morte.

De là le très grand nombre d'enfants marqués du "signe de la bête" au cours du mois d'août.

La première inscription aux écoles se fait à six ou sept ans, c'est-à-dire à l'âge de la plus grande susceptibilité à prendre la paralysie infantile, âge qui ne dépasse guère la dixième année.

Pour qui connaît tout le mal dont la vaccination est la source, pour qui sait qu'elle suit depuis près d'un siècle et demi un chemin semé de morts et des plus atroces maladies, l'idée vient tout naturellement que les premiers enfants atteints de paralysie infantile, à Montréal ou ailleurs, devaient avoir été vaccinés depuis une, deux ou trois semaines, selon la durée de la période d'incubation, en un mot que le germe de la maladie a dû être inoculé dans ces jeunes organismes par ou avec le vaccin.

Une enquête de ce sujet et conduite par des personnes désintéressées, recherchant la vérité plutôt que le triomphe d'une théorie médicale, aurait tôt fait, je crois, de vérifier l'hypothèse. Il est extrêmement étonnant que cette enquête, on n'ait pas encore songé à la faire. Il y a juste deux ans, je faisais part à un hygiéniste de carrière du district de Québec de mes soupçons quant à l'origine de l'épidémie de paralysie infantile alors régnante à Québec et à Montréal et je me permis de l'inciter fortement à conduire une enquête discrète à ce sujet. Il me le promit mollement. L'a-t-il faite? Je l'ignore et l'ignorera sans doute encore longtemps.

Qu'on n'aille pas croire que c'est à la légère que je m'aventure à charger la vaccination de nouveaux méfaits: J'ai en effet, pour le faire, de très sérieux raisons.

Il y a d'abord cette frappante coïncidence entre la date de la vaccination en masse des enfants d'âge scolaire et celle de la paralysie infantile reparait parmi eux. Il me paraît bien difficile d'admettre que se reproduisant d'année en année, elle soit purement fortuite, qu'il n'y ait pas là un lien de cause à effet.

Mais il y a plus: un fait d'une tout autre importance, et c'est celui-ci. En Europe, depuis une quinzaine d'années, la vaccination a dû assumer la responsabilité de très nombreux cas d'une autre grave maladie des centres nerveux: l'encéphalite léthargique.

En Angleterre, en Hollande, en Allemagne, en Autriche, en France, dans les pays scandinaves, des centaines et des centaines de cas ont été officiellement constatés après treize et vingt jours après la vaccination, sans qu'aucune autre cause pût être attribuée à la maladie.

Entre 1926 et 1928, il y eut en Hollande 143 de ces cas d'encéphalite post-vaccinale, dont 37 mortels. Comme ces cas étaient disséminés dans le temps et dans l'espace, l'opinion publique ne s'en émut pas tout d'abord. Mais il arriva un jour un médecin s'avisant d'en faire le relevé, de les commenter et d'attirer l'attention du corps médical sur ce qu'il croyait en être la vraie cause: la mauvaise qualité du vaccin employé. Le résultat de ses démarches fut qu'à la session suivante du Parlement, les députés-médecins obtinrent que la loi de vaccination obligatoire fût suspendue pour douze mois. On devait, pendant ces douze mois, faire l'essai d'un vaccin supposé moins vif, le neuro-vaccin, d'origine espagnole. Ce fut peine perdue car avec ce vaccin espagnol la liste des cas d'encéphalite post-vaccinale s'allongea encore, si bien qu'au bout de douze mois la loi de vaccination fut de nouveau suspendue pour douze autres mois, à l'expiration desquels une troisième suspension a été décrétée. C'est bien la preuve que pour les médecins hollandais tous les vaccins successivement expérimentés se valent à peu près et que le meilleur est encore à redouter.

On voit aussi par ce qui précède que pour ces mêmes médecins il y a encore quelque chose qui compte en dehors du souci, à peu près général dans la confrérie, "to save vaccination from reproach".

En Angleterre, dès février 1926, des cas déjà nombreux d'encéphalite post-vaccinale donnaient lieu à la nomination d'un comité spécial d'enquête, dit comité Rolleston, dont l'objet était: 1o de rechercher les meilleures méthodes de préparer le vaccin; 2o toute méthode pratique d'atténuer les risques de la vaccination; 3o les plus efficaces

méthodes de vaccination en temps d'épidémie et en dehors des épidémies. Dans la deuxième partie de son rapport elle fait la revue critique de 90 cas d'encéphalite post-vaccinale, dont près de 50 pour cent mortels, survenus de septembre 1927 à septembre 1929 et ne pouvant avoir eu d'autre cause que la vaccination.

Dans ses conclusions le comité Rolleston admet ce qui suit: "An acute nervous disease, with a mortality rate of nearly 50 per cent, continues intermittently to appear now and then, with manifest disregard for the incidence of any known factor other than vaccination by whatever vaccine produced. It is associated with characteristic changes in the brain and cord similar to those found in the acute nervous conditions occasionally following influenza, measles and variola. Like them, it is dependent on a precedent infection, but differs in that it follows the infection with great regularity within a definite limit of time."

Les procès-verbaux de la Royal Society of Medicine pour février 1928 contiennent un article du professeur J. McIntosh, M.D., et du Dr R. W. Scarff, M.R.C.S., où cette question de l'encéphalite post-vaccinale est longuement étudiée. Au sujet de l'encéphalite survenant pendant une infection aiguë, par exemple la variole, la varicelle ou la rougeole, ils prennent l'encéphalite post-vaccinale comme exemple et continuent:

"The first case was discovered by Professor Turnbull in 1912. In that year we were engaged in a research on anterior poliomyelitis, and at the London Hospital a case of encephalomyelitis was found at a post-mortem examination on a boy, aged 15, who had been recently vaccinated. It was then recognized that the lesions differed considerably from those of poliomyelitis. Since then we have examined eight cases post-mortem (Turnbull and McIntosh), and many others have been recorded and examined, both in this country and in the Continent (Luckisch, Bastiaanse, Milatz, Kraus, Levaditi, Bonnan and Bok, etc.). The clinical histories of the cases show great similarity, and they all occurred in the recently vaccinated. The cerebral symptoms begin from ten to twelve days after vaccination, which has usually run a normal course up to this point; there is headache with vomiting and paresis. The symptoms rapidly become more pronounced, and may be followed by delirium and coma, paralysis and death, but recovery is possible after the paralysis has become manifest. The post-mortem examination shows oedema and congestion of the brain and cord, and parenchymatous degeneration of the internal organs."

Le rapport ajoute qu'il est possible d'isoler le virus vaccinal des tissus cervicaux (brain tissue) de ces cas d'encéphalite post-vaccinale. Après avoir détaillé le résultat de leurs recherches les auteurs ajoutent:

"It is on a recognition of these changes that we consider the post-vaccinal encephalitis to be a distinct entity, while its association with vaccination, and the occurrence of a similar type of lesion found in certain pathological conditions convince us of its variolous origin."

Le Dr Garrow, de Chesterfield, leur avait fourni de la matière cérébrale provenant d'un enfant mort à l'hôpital d'encéphalite léthargique en 1924 à la suite d'une légère attaque de variole: ils trouvèrent que les changements pathologiques avaient une ressemblance frappante avec ceux provenant de l'encéphalite post-vaccinale. Ils en concluaient que:

"An analysis of these lesions leads us to think, considerably support to the thesis that the lesion of post-vaccinal encephalitis is char-

acteristic of the action of vaccinia or smallpox virus, a view now subscribed to by a number of workers."

Il n'est pas douteux que nos pré-vaccinés continueront de profiter de la vaccination, comme le roi d'Angleterre, can do no wrong. Pour nous qui jouons d'après les faits en dehors des théories préconçues, nous regardons comme démontré que dans des centaines et probablement des milliers de cas d'encéphalite post-vaccinale la vaccination a été la seule coupable.

Qui peut nous dire après cela que la vaccination n'est pas également à l'origine de cette autre maladie des centres nerveux: la paralysie infantile? N'y a-t-il pas au contraire de très fortes probabilités que là encore elle est la grande coupable?

Seule une enquête, et une enquête sérieuse nous le dira. Cette enquête, je demande que le Gouvernement provincial l'institue et la conduise à bon terme. A présent que l'opinion est éveillée elle ne sera pas satisfaite tant que la vérité n'aura pas éclaté au grand jour.

Ferdinand PARADIS
2 octobre 1931.

L'Index du "Devoir"

Une initiative intéressante et de portée générale

Le Devoir publie quelque chose de neuf: un index général des articles, discours, etc., parus dans le journal pendant le premier semestre de 1931. Cela forme une brochure d'un cinquantaine de pages de sa collection du Document texté serré, disposé par ordre alphabétique.

En un moment, on peut, en feuilletant cette brochure, retracer n'importe quel article ou discours publié pendant les mois de janvier-juin 1931.

C'est un précieux instrument de travail pour ceux qui veulent consulter la collection du Devoir. Indirectement, cet instrument peut servir à tous ceux qui ont quelque recherches à faire.

Ainsi, si l'on veut retracer un discours de M. Taschereau, de M. Chapais ou de M. Lapointe, l'Index indique tout de suite à quel numéro et à quelle page du Devoir on en trouve le texte ou le résumé; il indique en même temps dans quel numéro de l'importer quel autre journal on pourra trouver le texte correspondant.

Cet Index se vend 25 sous l'exemplaire franco, \$2.50 la douzaine, plus 15 sous pour le port, au Service de Librairie du Devoir, 430, rue Notre-Dame est, Montréal.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. Téléphone: Harbord 1241*1.

Docteurs, Consultez!!!
ETABLISSEMENTS GAFFE,
GALLOT & PILON
34, Blvd de Vaugrand — Paris XVème
Rayons X Diathermie
Electrothérapie

GALLOIS & CIE
54, Chemin Villon, Lyon (Rhône)
Ultra-violet, Infra-rouge
Lampes asiatiques pour salles d'opérations et dentistes
Electrodes de quartz
Prix et conditions les plus avantageux
Devis et catalogues sur demande
Service d'un Ingénieur électro-technicien-radiologiste.
Agence générale pour le Canada:
Paul CARDINAUX, D.S.
"PRECISION FRANÇAISE"
3458, St-Denis MONTREAL HA. 2337

Le Cinéma à la portée de tous

PATHE SERVICE
LE PROJECTEUR NOUVEAU MODELE PATHE "LUX"
9.5 m/m
projeté des vues animées d'une grandeur de 4 pieds x 6 pieds.
Très claire et sans scintillement.

FILMS RELIGIEUX
EDUCATIFS
VOYAGES
SPORTS
COMÉDIES
DRAMES, ETC.
LE MOTOCAMERA PATHE NOUVEAU MODELE B
permet de prendre soi-même et sans expérience des vues animées sur film Pathe 9 m/m 5.
CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE
H. deLANAUZE — PATHE SERVICE
1001, rue Bleury, Montréal

Geo. Vandelac Limitée
Directeurs de funérailles—SALONS MORTUAIRES
SERVICE D'AMBULANCES, 120, Rachel Est, MONTREAL.
G. Vandelac, Jr. Tél. BELAIR 1203-1204 Alex. Ouellet

La Société Coopérative
DE
Frais Funéraires
RUE SAINTE-CATHERINE, 302 EST,
Plateau 7-9-11.
Jos. Jeannotte, président. L.-Eugène Courtois, gérant général.

LES ELECTIONS EN GRANDE-BRETAGNE



M. STANLEY BALDWIN, chef du parti conservateur anglais, réélu par acclamation et dont le parti obtient la majorité absolue.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

La majorité absolue des conservateurs anglais est de 327

Le gouvernement dispose de 522 voix et l'opposition de 43

(Suite de la page)

(Dernière heure)

Le frère de sir Austen, M. Neville Chamberlain, ministre de l'hygiène dans le gouvernement national, a remporté une victoire encore plus retentissante dans une autre division de Birmingham. Sa circonscription d'Edgebaston lui a en effet donné un nouveau témoignage de confiance en l'éliant par une majorité de 27,928 voix.

Lloyd George réélu

M. Lloyd George a été réélu dans la circonscription galloise de Carnarvon, qu'il représente depuis quarante ans.

Sir Samuel Hoare

Sir Samuel Hoare, l'un des chefs conservateurs dans le ministère national MacDonald, s'est fait élire facilement dans sa circonscription de Chelsea, un des arrondissements de Londres. Sir Samuel Hoare est secrétaire d'Etat pour l'Inde dans le gouvernement actuel après avoir été ministre de l'aviation dans le cabinet Baldwin. C'est lui qui a négocié avec Neville Chamberlain au nom des conservateurs lorsqu'il s'est agi de former le gouvernement national. Sir Samuel Hoare a obtenu 23,015 votes contre 4,726 pour son adversaire le travailliste Gilbert Foa.

Oliver Baldwin est défait

Le fils du chef du parti conservateur, M. Oliver Baldwin, un travailliste, a été défait par le candidat de son père dans sa circonscription de Chatham, Rochester. Sir Park Goffe, conservateur, a obtenu une majorité de 9,154 voix contre Baldwin fils, et Martin Woodroffe, le candidat de sir Oswald Mosley, qui n'avait pas encore 21 ans, a dû se contenter de 1,135 votes.

Réponse aux voyous

"Quelle réponse aux voyous!" s'est écrié M. J.-H. Thomas, secrétaire d'Etat pour les Dominions, un des membres de l'ancien cabinet travailliste qui s'est joint à M. Ramsay MacDonald pour former le gouvernement national en apprenant qu'il avait remporté une retentissante victoire dans Derby. Ils ont cru qu'ils pouvaient réussir par la violence. J'ai connu l'enfer depuis trois mois en essayant de sauver des gens incapables de se sauver eux-mêmes. J'ai refusé de vendre ma conscience et Derby a rendu son verdict!

Défaite d'Arthur Greenwood

M. Arthur Greenwood, l'un des anciens ministres travaillistes qui se sont séparés de leur chef, M. MacDonald, au mois d'août dernier, a été défait par le conservateur Linton T. Thorp dans sa circonscription de Nelson and Colne, Lancashire. Il a été battu par plus de 7,000 voix alors que sa majorité aux dernières élections était de 10,297. En apprenant la nouvelle, il s'est contenté de déclarer: "Je suis triste et affligé, mais dans quelques mois la nation le sera davantage."

M. Amery

M. C.-S. Amery, conservateur, impérialiste et protectionniste ardent, a été élu par une très forte majorité dans Sparkbrook, Birmingham, contre le travailliste G. Archibald. M. Amery, qui a épousé une Canadienne, Mlle Florence Greenwood, de Whitby, Ontario, est bien connu au Canada. Il a été secrétaire d'Etat pour les Dominions de 1924 à 1929.

Victoire nationale

Seaham, Durham, 28 (S.P.A.). — Le premier ministre Ramsay MacDonald, qui était debout de bonne heure ce matin, n'a pas voulu discuter les résultats des élections avant qu'ils fussent définitifs. Il a cependant déclaré avant de partir pour Londres: "Deux faits qui sont de nature à faire plaisir sont la victoire de M. J. H. Thomas et celle de sir Herbert Samuel. Rien ne saurait mieux prouver que c'est une victoire nationale et non une victoire de parti." M. MacDonald a ajouté qu'il avait attendu avec impatience des résultats de la circonscription de son vieux compagnon d'armes, M. J. H. Thomas.

Déclaration de Clynes

"J'ai été battu par une combinaison de forces nouvelles et puissantes ou, il ne faut pas l'oublier, l'on a cherché à faire vibrer la corde patriotique en présentant un ministère soi-disant national, et par l'hostilité concertée de la presse en générale", telle est la déclaration faite par M. J. R. Clynes, un des membres de l'ancien cabinet travailliste MacDonald, qui a rompu avec son chef lors de la formation du cabinet national. M. Clynes a été défait par plus de 5,000 voix dans Plating, Manchester.

James Maxton

Londres, 28. — James Maxton, le fougueux député travailliste de Bridgeton, Glasgow, a été réélu contre son adversaire conservateur, Mlle Catharine Gavin. Sa majorité a cependant été réduite de 10,984 à 4,869.

Prohibitionniste battu

Londres, 28. — Le seul député prohibitionniste de Grande-Bretagne, M. Edwin Scrymgeour, un Ecossais, a été battu dans son comté de Dundee. La candidate conservatrice, Mlle Florence Horsburgh, a remporté sur lui une victoire facile.

M. Chiappe observe

Londres, 28. — M. Jean Chiappe, préfet de la police de Paris, a parcouru Londres hier soir d'un oeil curieux. M. Chiappe était venu comme invité de Scotland Yard, afin d'étudier la foule londonienne.

Canadien défait dans Salford

Londres, 28. — M. A. W. Haycock, un Canadien, de Kingston, Ontario, a été défait dans Salford par le lieutenant-commandant F. W. Astbury, son adversaire conservateur. M. Haycock avait représenté la circonscription comme travailliste au dernier parlement. Le Lt.-comm. Astbury a changé une majorité travailliste de 358 en une majorité conservatrice de 11,763. M. Haycock a étudié au Kingston Collegiate Institute et à l'Université Queen's. Son père était un des chefs du Patrons of Industry Party qui fit quelque bruit en politique en Ontario, il y a quelques années. M. Haycock, fils, fut pendant plusieurs années président de l'Independent Labor Party, de Manchester et Salford. C'est un voyageur de commerce.

M. R. D. Denman

Londres, 28. — M. R. D. Denman, un des treize députés travaillistes qui ont appuyé le gouvernement de coopération nationale, a été réélu dans la circonscription de Central-Leeds, qu'il avait eue avec les conservateurs en 1929. Il avait un travailliste comme adversaire.

Le capitaine Fraser

Londres, 28 (S.P.A.). — Le capitaine Ian Fraser, le vétéran aveugle qui est président de l'école St. Dunstan pour les aveugles, a repris le siège que son adversaire travailliste, J. Marley, lui avait enlevé en 1929. Il s'est en effet de nouveau fait élire comme conservateur dans la division londonienne de Saint-Pancras.

M. Percy Hurd

Londres, 28. — M. Percy Hurd, candidat conservateur, l'un des délégués à la conférence de presse impériale tenue au Canada en 1920, a été réélu dans Davizes.

Réélu dans l'île de Wight

Londres, 28. — Un Néo-Ecossais, le capitaine P.-D. MacDonald, candidat conservateur, a été réélu dans l'île de Wight. Il n'avait qu'un adversaire, un travailliste, sur lequel il a obtenu une majorité de 23,089 voix. En 1929, la majorité du capitaine MacDonald avait été de 4,566.

Christopher Addison

Londres, 28. — Le docteur Christopher Addison, ministre de l'agriculture du gouvernement travailliste, a été défait par le candidat conservateur sir Reginald Mitchell-Banks, dans Windon. Sir Reginald a obtenu une majorité de 4,794 voix. En 1929, la majorité du docteur Addison avait été de 2,161. Le docteur Addison avait commencé sa carrière politique comme libéral. Il était entré dans le parti travailliste en 1921.

Candidat Indien défait

Londres, 28. — M. S. Saklatvala, un Indien, le seul communiste qui ait jamais pu se faire élire aux Communes anglaises, a été défait à la suite d'une lutte à trois dans la circonscription londonienne dans Battersea-nord. Saklatvala avait été battu par un travailliste en 1929. Cette année, il perd son dépôt, n'ayant obtenu que 3,021 votes contre 11,985 pour le travailliste W.-S. Sanders, et 18,688 pour le conservateur élu, le commandant A. Marden.

"Kid" Lewis est défait

Londres, 28 (S.P.A.). — Ted "Kid" Lewis est allé au plancher une fois de plus. L'ancien champion poids moyen n'a obtenu que 154 voix dans Steyne, Whitechapel, une division de Londres. Lewis, qui était un des candidats de sir Oswald Mosley, perd son dépôt. C'est un libéral-national M. B. Jenner, qui est vainqueur dans la circonscription. Le candidat travailliste, J. H. Hall, se classe second, suivi par le communiste H. Pollitt, et Lewis se place à la queue, très loin en arrière des autres.

Saisie de liqueurs

Québec, 28 (D. N. C.). — Dans une cave dissimulée au fond de la baie Comeau, non loin de l'endroit où la flote de Walker alla s'abîmer en 1870, des officiers de la Commission des liqueurs ont saisi hier 1,500 gallons de boisson et capturé trois contrebandiers qui rôdaient non loin de cette cachette. Les trois prisonniers ont été ramenés ici à bord de la barge à vapeur "Manicouagan".

Ministres anglais élus ou défaits

Vingt-six ministres du gouvernement de coopération nationale sont élus jusqu'à date et vingt-deux anciens ministres travaillistes subissent un échec

Londres, 28 (S.P.A.). — Au début de l'après-midi, vingt-six ministres du gouvernement de coopération nationale étaient élus et vingt-deux anciens ministres travaillistes étaient défaits. Voici les noms des ministres du gouvernement de coopération nationale qui étaient élus au début de l'après-midi (la lettre X indique un membre du cabinet):

X M. Ramsay MacDonald, travailliste national, premier ministre; X M. Stanley Baldwin, chef conservateur, lord président du conseil (élu par acclamation); X M. J. H. Thomas, travailliste national, secrétaire d'Etat pour les dominions et pour les colonies; X Sir Herbert Samuel, libéral, secrétaire d'Etat pour l'intérieur; X Sir Samuel Hoare, conservateur, secrétaire d'Etat pour l'Inde; X M. Neville Chamberlain, conservateur, ministre de la santé; X Sir Philip Cunliffe-Lister, conservateur, président du Board of Trade;

M. P. J. Pybus, libéral national, ministre des transports; X Austen Chamberlain, conservateur, premier lord de l'Amirauté; Le major W. G. A. Ormsby-Gore, conservateur, directeur général des postes; Sir Donald MacLean, libéral national, président du Board of Education;

M. O. F. H. Stanley, conservateur, sous-secrétaire pour les affaires étrangères; Le capitaine R. A. Edon, conservateur, sous-secrétaire pour les affaires étrangères;

M. Malcolm MacDonald, travailliste national, sous-secrétaire pour les Dominions; Sir Robert Hamilton, libéral national, sous-secrétaire pour les colonies; M. Alfred Duff-Cooper, conservateur, secrétaire financier du ministère de la guerre;

M. Phillip Sassoon, sous-secrétaire pour l'air; M. Isaac Foot, libéral national, secrétaire parlementaire pour les mines; M. G. M. Gillett, travailliste national, secrétaire du ministère des transports;

Sir Donald MacLean, libéral national, président du Board of Education; Sir Kingsley Wood, conservateur, secrétaire parlementaire du Board of Education;

M. Milner Gray, libéral national, secrétaire du ministère du travail; M. Henry Graham White, adjoint au directeur des postes;

Le major G. C. Tryon, ministre des pensions; Sir John Gilmour, ministre de l'agriculture;

Voici les noms des vingt-deux anciens ministres travaillistes qui étaient défaits au début de l'après-midi: M. Arthur Henderson, secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères; M. Tom Shaw, ministre de la guerre;

M. Herbert Morrison, ministre des transports; M. Arthur Greenwood, ministre de la santé;

M. F. O. Roberts, ministre des pensions; M. J. R. Clynes, secrétaire d'Etat pour l'intérieur;

M. A. V. Alexander, premier lord de l'Amirauté; M. H. B. Lees-Smith, président du Board of Education;

M. Ernest Thurtle, lord puiné du trésor; Sir Charles Trevelyan, président du Board of Education avant M. Lees-Smith;

M. S. P. Viant, adjoint du directeur général des postes; M. C. G. Ammon, secrétaire du bureau de l'Amirauté;

M. F. P. Pethick-Lawrence, secrétaire financier du trésor; Mlle Margaret Bondfield, ministre du travail;

Le docteur Christopher Addison, ministre de l'agriculture; Mlle Suzanne Lawrence, secrétaire du ministère de la santé;

M. Tom Johnston, lord du sceau particulier; M. Frederick Montague, sous-secrétaire pour l'air;

M. Hugh Dalton, sous-secrétaire pour les affaires étrangères; M. William Wedgwood Benn, secrétaire pour l'Inde;

M. William Graham, président du Board of Trade; M. Tom Kennedy, secrétaire du trésor.

Anniversaire fasciste

Rome, 28 (S.P.A.). — On célèbre aujourd'hui à travers toute l'Italie le neuvième anniversaire de la marche fasciste sur Rome et de l'avènement au pouvoir de Mussolini. Le "duce" a inauguré à Rome plusieurs nouvelles constructions, mais sa présence n'était pas annoncée à l'avance. Le fait saillant de la journée sera le lancement à Trieste du "Conte di Savoia", paquebot de 48,000 tonnes qui sera affecté au service entre Naples et New-York. Le gouvernement prépare déjà le dixième anniversaire de la marche fasciste sur Rome dont on veut faire une célébration sans précédent.

Neuf femmes sont élues

Dont Mlle Megan Lloyd George — Mlle Bondfield est battue

Londres, 28 (S.P.C.). — On annonçait à midi, l'élection de neuf femmes dont trois anciens députés. Toutes étaient conservatrices à l'exception de Mlle Megan Lloyd George, la fille du chef libéral, élu dans Anglesey, comme libérale révérencé. En voici la liste: lady Nancy Astor, réélue dans Sutton, Plymouth; lady Iveagh, réélue dans Southend-on-Sea; Mme Norah Runge, Rotherhithe, Bermondsey; Mlle F. M. Graves, Hackney-sud; Mme Ronald Copeland, Stoke, Stoke-on-Trent; Mlle Irene Ward, Wallend; Mlle H.-R. Tate, Willesden-ouest; Mlle Florence Horsburgh, Dundee.

Trois des quatorze femmes qui siégeaient dans le dernier Parlement ont été défaites et les rapports de huit circonscriptions où des femmes étaient candidates étaient encore à venir à midi. Mlle Margaret Bondfield, la première femme à faire partie d'un cabinet en Grande-Bretagne, une travailliste, a été défaite, ainsi que deux de ses collègues travaillistes, Mlle Ellen Wilkinson et Mme Mary Hamilton.

Le droit de pêche dans le lac Papineau

PROCÉDURES DE LA LUCERNE-IN-QUEBEC ASSOCIATION CONTRE LE NORTH LAKE FISH AND GAME CLUB — LA SEIGNEURIE PAPINEAU

La Lucerne-in-Quebec Community Association Limited vient de prendre des procédures contre le North Lake Fish and Game Club Inc., pour empêcher les membres de ce club de pêcher dans une partie du lac Papineau, enclavée dans la propriété de la requérante et dont elle réclame la propriété. Voici comment elle établit sa réclamation.

La requérante allègue d'abord que le 16 mai 1674, la Compagnie des Indes Occidentales, qui avait reçu ses titres et privilèges de Louis XIV, donna à Mgr François de Laval la seigneurie de la Petite Nation. Le 12 avril 1680, Mgr de Laval la donna à son tour au Séminaire de Québec vend à Joseph Papineau une partie de la seigneurie en question, puis, le 15 mars 1803, il lui vend le reste.

Le 2 mai 1817, Joseph Papineau vend la seigneurie à Louis-Joseph Papineau. Ce dernier mourut le 23 septembre 1871, laissant par testament olographe, en date du 20 septembre 1867, homologué par la Cour supérieure le 30 septembre 1871, sa seigneurie entre ses trois enfants: Louis-Joseph-Amédée Papineau, Mlle Marie-Rosalie-Azila Papineau, et Mme Julie-Azélie Papineau, épouse de Napoléon Bourassa.

Le 26 janvier 1888, Louis-Joseph-Amédée Papineau vend à Wm Owens sa part de la seigneurie moins les deux plus grandes îles du lac Papineau, trois péninsules qui s'étendent dans ce lac, ainsi que cinq pièces de terre.

Le 26 septembre 1889, Owens vend sa terre à la Owens Lumber Co. Le 14 septembre 1904, la Compagnie vend à Wm-L. Haskell sa terre moins une portion de 25 arpents. Haskell vend sa terre à la Haskell Lumber Co. Ltd., le 12 décembre 1904. Le 25 janvier 1910, la Haskell Lumber vend à la Fassett Lumber Co.

Le 3 novembre 1915, Mme L.-W. Papineau et al vendent à la Fassett Lumber Co. les deux îles et les trois péninsules du lac Papineau qui leur restaient. Le 30 janvier 1924, la Fassett Lumber Co. vend à S.-J. Staniforth sa terre moins une portion. Enfin, après quelques autres ventes, la Fassett Lumber Co. Ltd., MM. C.-F. Dale et S.-J. Staniforth, vendent tout le domaine dont ils possédaient les parties à la demanderesse.

Celle-ci conclut qu'elle est donc propriétaire de la partie du lac Papineau qui est enclavée dans son domaine. La défense du club intimé n'a pas encore été produite.

Départ du Dr Sergent

M. le professeur Emile Sergent, éminent spécialiste en tuberculose, membre de l'Académie de Médecine et deux fois conférencier de l'Institut Scientifique Franco-Canadien à Montréal, s'embarque cet après-midi en compagnie de Mme Sergent à bord de l'Empress of Britain, du Pacifique Canadien, pour retourner à Paris où il reprendra au début de novembre ses cours réguliers à l'hôpital La Charité.

Hier soir, M. et Mme Sergent se sont rendus à l'invitation de Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la province, M. G.-H. Garroll, et ont pris le dîner à Spencerwood en compagnie de Son Honneur et de Mme Garroll.

Sur le même navire s'embarque aussi cet après-midi M. Georges-A. Savoy, manufacturier de Saint-Jean d'Iberville, qui s'en va en Europe pour affaires.

Les échelons de Québec et l'aide aux pauvres

Québec, 28 (D. N. C.). — Tous les membres du corps échelonal de cette ville viennent de s'engager à verser chaque semaine, d'ici le mois de mars, cinq dollars chacun de leur traitement, pour venir en aide aux familles pauvres au cours de l'hiver.

Ce montant sera retenu chaque semaine par le trésorier de la ville.

M. Arcand est nommé ministre du travail dans le cabinet Taschereau

Le député de Maisonneuve a été assermenté ce matin — M. George Bryson, conseiller législatif, est choisi comme ministre sans portefeuille pour représenter l'élément anglo-protestant

QUEBEC, 28. (D.N.C.). — M. C.-J. Arcand, député de Maisonneuve, vainqueur de M. Jean Fautoux et de M. William Tremblay, a été assermenté ce matin comme ministre du Travail. Les membres du cabinet ont fait ce choix au cours de leur réunion d'aujourd'hui.

M. George Bryson a été nommé aussi ce matin ministre sans portefeuille pour représenter l'élément anglo-protestant dans le cabinet provincial. Il est né en juillet 1852. Il était membre du conseil législatif depuis le 24 août 1887.

Voilà ce que le premier ministre a annoncé à l'issue de la séance du cabinet ce matin. Les ministres se réuniront de nouveau demain.

Les assurances sociales Un catalogue universitaire

La Commission des assurances sociales s'est rendue ces jours derniers tenir une séance à Chicoutimi, et en route elle s'est arrêtée aux hôtels de ville de St-Hyacinthe et de St-Jean d'Iberville où elle a tenu deux autres séances, nous apprend M. Edouard Montpetit, président de la Commission.

A Chicoutimi, Mgr Lapointe, qui a joué un si grand rôle dans l'organisation des classes ouvrières de la province, a été le principal témoin entendu par la Commission. Son témoignage a porté sur les œuvres se rapportant à ces classes.

A St-Hyacinthe plusieurs témoins ont défilé devant les membres de la Commission. Dans cette petite ville plus qu'ailleurs, la question d'adapter les moyens d'assistance aux enfants ou femmes de la campagne, de la ville moyenne et des grands centres s'est particulièrement imposée. Les membres de la Commission ont compris que les conclusions de leur rapport devront contenir des différences dans chaque cas, car les conditions de la campagne, de la petite ville et de la grande ville ne sont nullement les mêmes.

A St-Jean, les membres de la Commission ont joint l'agréable à l'utile. Ils se trouvaient dans la petite patrie de M. Georges-A. Savoy, membre et représentant des classes industrielles. M. Savoy les a reçus à dîner à sa demeure.

La Commission se réunira de nouveau le 9 novembre prochain pour finir d'entendre le rapport de M. Arthur Saint-Pierre sur les congrégations religieuses et la charité publique. Cette séance marquera la clôture de la première partie de l'enquête, c'est-à-dire celle portant sur l'assistance publique.

Au cours de novembre se tiendra une autre séance marquant l'ouverture de la deuxième partie de l'enquête, à savoir celle de l'hygiène industrielle.

Le Japon accepte la trêve

Londres, 28. (S.P.A.). — Une dépêche de l'agence Reuter annonce que le Japon accepte le projet de trêve d'armements préconisé par la Société des Nations mais qu'il met à son acceptation cette condition que la trêve n'affecte pas les plans d'armements adoptés et cette autre que les pays voisins, en particulier les pays n'appartenant pas à la Société, consentent aussi à suspendre leurs armements.

La vente des victuailles le dimanche

Le recorder Semple rejette cinquante poursuites instituées par la ville de Montréal contre les magasins juifs de charcuterie

Le recorder Semple a déclaré hier que le Lord's Day Act, qui défend le commerce le dimanche, est appliqué par la cité de Montréal d'une manière arbitraire contre quelques citoyens alors qu'on laisse d'autres citoyens l'élever. Le recorder a rejeté les 50 poursuites instituées par la ville contre les magasins juifs de "délicatessen" qui vendent le dimanche des victuailles pour consommation hors du magasin. Il a condamné la ville aux frais.

Dans son jugement, le recorder Semple a rejeté les trois principaux arguments de la défense et a amené ensuite lui-même un autre argument en faveur de ces magasins, argument sur lequel il s'est basé pour leur donner raison. Il a rejeté le plaidoyer de coutume en disant qu'il reste encore à établir que la vente de victuailles le dimanche est ou non coutume dans la province de Québec; il a nié le plaidoyer de nécessité et il a ignoré le vieux statut de Charles II qui, selon la défense, ne défend pas la vente d'aliments le dimanche, et est encore en vigueur dans Québec.

Au lieu de cela, le recorder a amené comme motif de rejet des actions le fait que ces magasins ont des licences de la cité de Montréal comme restaurants et que conséquemment ils tombent sous le règlement 1120 de la cité qui donne aux restaurants le droit de vendre le dimanche des aliments "pour être consommés sur place ou ailleurs".

La cause type plaidée était celle de Harry Rogatko, propriétaire d'un magasin de "délicatessen" à 4442, boulevard Saint-Laurent, réel.

Nouveautés canadiennes

AVEC MA VIE, Poèmes par Lucien Rainier. Beau volume de 160 pages. Au comptoir et par la poste \$1.00. MOISSON DE VIE, Poèmes par Jean-Louis Guay. Beau volume de 170 pages. Au comptoir et par la poste \$1.00. GLOSES CRITIQUES, par Louis Dantin. Volume de 225 pages. Au comptoir et par la poste \$1.00. NORD-SUD, roman canadien par Léo-Paul Desrosiers. Volume de 200 pages. Au comptoir et par la poste \$1.00. LITTÉRATURE FRANÇAISE MODERNE (Panorama), par Robert Rumilly. Volume de 225 pages. Au comptoir et par la poste \$1.00. L'AUTRE... GUERRE (Drame de la Bourse), par Jehan Maria. Volume de 250 pages. Au comptoir et par la poste \$1.00. SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR, 430 Notre-Dame est, Montréal.

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Mercredi, le 28 octobre

Récital d'orgue, à 4 h., poste CKAC, par Harvey Robb.

Théâtre des Petits

—A 5 heures, poste CKAC, le programme du Théâtre des Petits, que dirige Mlle Camille Bernard, diseuse, mettra en vedette les petits suivants: Bernard Lesage, récitation sur l'automobile; Mildred Goodman, violoniste, Valse sentimentale, de Schubert-Franco; et Allegro d'une sonate de Haendel; Parlon peu et parlons mieux; sur demande, le Chôix d'un instrument, opérée par Gaby Auclair et Fernande Auclair.

—Série de programmes commerciaux à partir de 6 heures, comprenant saynètes, chant et musique.

—Les conférences de Washington, tel sera le sujet que traitera Harold K. Phillips, journaliste, à 6 heures, poste WABC.

—Le poste CFCE irradiera un programme de musique d'orchestre sous la direction de Jack Denny, à 7 h. 30, et au poste CKAC, à la même heure, conférence sur La Fontaine, par M. l'abbé Henri Jasmin. Le poste CKAC irradiera ensuite, à 8 heures, un concert d'orchestre sous la direction de M. Bisset qui sera suivi d'un récital d'orgue par M. Sanders.

—Nouveau récital de piano à 7 h. 45, poste CFCE, par M. Paul de Marky. Pièces choisies au programme.

—Le poste WLWL irradiera, à 7 h. 30, une causerie sur la culture de l'esprit, par le R. P. S. Hoey, Pauliste. Avant lui parlera M. l'abbé Joseph Koonz, sur ce qu'est le caractère, à 6 h. 45.

L'HEURE PROVINCIALE

Remise à mercredi, l'Heure Provinciale, irradiée par le poste CKAC, à 8 heures, comprendra un programme musical avec le concours de l'Orchestre philharmonique de Montréal et de Mlle Jeanne Fittes, soprano. Détails:

1.—Causerie: Eugène Delacroix, M. Jean-Baptiste Lagacé, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Montréal.

2.—Orchestre (Ouverture) "Sémiramide", Rossini. L'Orchestre Philharmonique. Directeur, M. Eugène Chartier.

3.—Chant: (Obligato de violon et flûte), "La Cabineria", Benedict. Mlle Jeanne Fittes.

4.—Sketch, Intermède.

5.—Chant: Boléro ("Le Coeur et la main"), Lecoq. Mlle Jeanne Fittes.

6.—Orchestre: "Cloches de Pâques", Votischenko.

7.—"Maraima" (Danse caractéristique), Espinosa. L'Orchestre Philharmonique de Montréal.

—Douglas Stanbury, baryton, sera l'hôte d'honneur du programme irradié à 8 h. 30, poste WEAF.

Radio-Théâtre

Les radiophiles auront la bonne fortune d'entendre une séance consacrée au théâtre de Corneille à 9 heures mercredi soir, poste CKAC. M. Henri Dombrowski, agrégé des Lettres de l'Université de France et professeur de littérature française à la Faculté des lettres de l'Université de Montréal, présentera et commentera les trois comédies et drames dont on interprétera des extraits: la Galerie du Palais, l'Illusion Comique et le Cid. Les scènes 4, 5, 6 de la Galerie du Palais, acte Ier, seront interprétées par Mme Jeanne Maubourg (la lingère); M. Henri Letondal (le libraire); et Jean Nolin (Dorimant); Paul-Emile Leblanc (Cléante); Lucie Mitchell (Hippolyte), et Mlle A. Lebrun (Florence). Dans le Cid, Mme Jeanne Maubourg remplira le rôle de Chimène, Mlle Lebrun, celui d'Elvire, et Henri Letondal, celui de Don Rodrigue. Dans l'Illusion Comique, Jean Nolin et P.-E. Leblanc joueront respectivement les rôles de Clindor et de Matamore.

—A 9 heures 30, poste CKAC, concert de musique d'orchestre sous la direction de Ruben Krasner, suivi du concert Columbia mettant en vedette Dino Borgioli, ténor, et Nevada Van der Veer, contralto.

Programme du Canadien National

Le service de la radio du Canadien National présentera à ses auditeurs du Canada et des Etats-Unis, mercredi, le 28 octobre, une demi-heure de musique rendue par l'orchestre de concert du Château Laurier.

Parmi les pièces au programme l'on remarque "In my sweet little Alice blue gown", extrait d'"Irene", de Tierney; Sweet Adeline, de Kern. Fifty million Frenchman, de Cole Porter, et When the moon comes over the mountain, une valse de Savino, etc.

Ce programme de musique qui sera irradié d'Ottawa et radiodiffusé par la chaîne transcontinentale des postes du Canadien National à travers tout le Canada commencera à 10 heures p.m.

—Au poste WEAF, à 10 heures 30, avec transmission par CFCE, chant par Olga Albani, soprano, et orchestre sous la direction de Gus Haenschen.

—A 11 heures, Ludwig Laurier présentera au poste WJZ le programme de l'heure du coucher suivant: Ouverture du "Poète et Paysan" de Suppé. Danse de la torche, de German. Where the citrons bloom, de Strauss. Prélude et sérénade, de Korngold.

Jeudi, le 29 octobre

—A midi, chant par Mme Blanche Archambault, soprano, et piano, par M. Charles Magnan, pianiste, au poste CKAC. A midi et 40, récital d'orgue par M. Sanders, suivi d'une causerie sur l'hygiène sociale par M. le Dr J. A. Bandouin, directeur de l'Ecole d'hygiène sociale appliquée.

Demi-heure universitaire

—Les Anciens du Gesù seront en charge du programme universitaire de jeudi à 5 heures, poste CKAC. Causerie par M. André Laurendeau sur le grand compositeur Bach. Chant; a) Pourquoi trembler dans cette heure; b) Remords de Judas; rendez-moi Jésus; et musique

La journée d'un dollar

Première liste de souscription pour Sainte-Justine

L'Hôpital Sainte-Justine prie les personnes charitables qui ont répondu à son appel, de vouloir bien accepter comme reçu la publication de leurs noms dans la liste publiée par le "Devoir".

Si des erreurs de noms ou de montants surviennent dans cette liste, les intéressés sont priés d'en prévenir au plus tôt le comité de la Journée d'un dollar à l'hôpital Sainte-Justine, 6035 Saint-Denis.

PREMIERE LISTE

Anonymous - 1	\$100.00
Anonymous - 4	4.00
Archambault, Dr A.	1.00
Aurier, M. et Mme A.	2.00
Autogenes, Weidling Co.	1.00
Auger, Mme Prévost	1.00
Archevêché de Montréal	10.00
Barnalou, Mme Erasme	5.00
Baker, W.-A.	1.00
Bailargeron, Dr C.	1.00
Barclay, Mme J.	1.00
Barclay, Miles	1.00
Beauchamp, G. & Cie employés	130.00
Bertrand, Foucher & Bélanger	2.00
Beaudry, Mme V.	25.00
Beaudry, M.	1.00
Beauchamp, Mlle A.	1.00
Bélanger, Lorenzo	1.00
Beaudry, Mlle L.-B.	1.00
Beaupré, Téléphone	2.00
Bergeron, P.-F.	1.00
Bernard, P.-M.	2.00
Bélard, Mlle A.	1.00
Biondini, Mme A.	1.00
Bianchini, J.	1.00
Bissonnette, J.-M.	1.00
Bibaud, Mlle Y.	1.00
Bouhier, M. le curé	10.00
Bonjour, Rev. J.-E.	2.00
Bouchard, Mme A.-L.	2.00
Brousseau, Odias	1.00
Brousseau, Théodule	1.00
Bouillon, Mlle	1.00
Bourdon, L.-H.	2.00
Brisson, Ch.-E.	1.00
Carrière, Rev. J.-L.	1.00
Camirand, Ltee.	1.00
Cardinal, J.-S.	1.00
Carrière & Frère Cie.	1.00
Canada Flooring Co. Ltd.	1.00
Cadioux, Dr Ubald	1.00
Cadioux, Emile	1.00
Camirand, Rodolphe	1.00
Campeau, J.-Roméo	1.00
Carrière, Emile	1.00
Carrières, Roméo	2.00
Cartier, A.	1.00
Cardinal, Mlle	1.00
Cardinal, H.	5.00
Cézar, Mlle Blanche	1.00
Chagnon, Dr C.-C.	1.00
Charlebois, A.	25.00
Charrette, L.	1.00
Charon, D.	1.00
Châtelineau, M.	1.00
Clairmont, M. et Mme S.	1.00
Cournot, Rev. J.-E. St-Jean, P.Q.	1.00
Corbett, Joseph	1.00
Corbett, Mme J.-Z.	1.00
Corneille, A.	1.00
Compton, W.-H.	1.00
Colombus, Mlle M.	1.00
Colombus Rubber Co.	1.00
Crochetier, Léon	1.00
Daoust, Roméo	1.00
David, Camille	1.00
Daoust, J.-E.	1.00
Delelle, Arthur	10.00
Désy, Maurice	1.00
Delelle, Arthur	1.00
Delorme, L.-M.	1.00
Dejordi, Paul	1.00
Desmaré, J.-E.	1.00
DeCotard, Dr	1.00
DeLorme, Mme W.	1.00
Dellale, Mme F.-B.	1.00
Deneault, J.-A.	1.00
Deschamps, Mgr	10.00
Desrosiers, Armand	1.00
De Serres, R.	1.00
De Tilly, Armand	1.00
Dionne, Dr L.-R.	1.00
Dort, C.-A.	1.00
Dubuc, Rev. F.-E.	5.00
Dubré, Ferdinand	1.00
Duval, H. Henri	1.00
Duchastel, de Montrouge, M. et	10.00
Mme MM. Léon et Jean	1.00
Duquette, C.-H.	5.00
Duvareau, Edgar	1.00
Forêt, A.	1.00
Fontaine, Ernest	1.00
Fournier, docteur	1.00
Francœur, J.	1.00
Gaudry, B.-D.	1.00
Gagné, Léo	1.00
Gadbois, A.	1.00
Gagnon, Mme J.-P.-A.	5.00
Gérin-Jaquin, H.	1.00
Geoffrion, Mme A.	2.00
Godin, E.-E.	1.00
Gingras, P.-E.	1.00
Goyette, A.-E.	1.00
Grenier, Mme G.	1.00
Grenon, F.	1.00
Gratton, C.	1.00
Gratton, W.	1.00
Gravel, Georges-E.	1.00
Gulbault, Paul & Cie.	1.00
Gulmond, Jos.-T.	2.00
Jolivet, J.-A.	1.00
Jolin, Aimé	1.00
Lanouette, H.	1.00
Lafichie, Mme	1.00
Laurendeau, Mme J.-C. Valleyfield	1.00
Lavallée, Mme	2.00
Lavigne, Arthur	1.00
Lavoie, H.	1.00
Laurin, Ursel	1.00
Lacombe, Rev. P.	5.00
Laurendeau, J.	2.00
Lamontagne, Inc.	2.00
Lafrenière, Th.-J.	1.00
Lafrenière, J.-A.	1.00
Lauzon, E.-L.-P.	1.00
Laporte, sir H.	5.00
Lapierre, Dr Gaston	1.00
Laplante, Mlle Léonie	1.00
Laplagade, Eug.-H.-B.	1.00
Laprade, E.-P.	1.00
Lafrenière, Paul	1.00
Lacoste, M. et Mme P.	5.00
Lafrenière, J.-B.	1.00
Lafrenière, Mlle M.	1.00
Lafrenière, D.-P.	1.00
Lalonde, Eug.	5.00
Lalonde, J.-C.	1.00
Lalonde, L.	1.00
Laporte, Jos.	1.00
Lafrenière, Roméo	1.00
Lafrenière, Mme P.-A.	1.00
Lavigne, P.	1.00
Larivière, F.	1.00
Lafrenière, Paul	1.00
Lafrenière, J.-A.	1.00
Leroux, J.-H.	10.00
LePailleur, Mgr J.-M.	10.00
Levesque, Ovide, Eng.	1.00
Léger, Victor-E.	1.00
Lechevallier, J.	1.00
Leslère, Mme Alice	1.00
Lefebvre, Mme G.	1.00
Lefebvre, A.-L.-F.	1.00
Léger, A.	1.00
Lemieux, J.-H.	1.00
Leonard, Ltee.	1.00
Lévesque, Mlle J.	1.00
Lonnats, Mme H.	1.00
Lupien, O.	1.00
Mallette, Mme J.-L.	1.00
Marsault, Rev. E.-L. Lachute, P.Q.	1.00
Malatesta, Paul	1.00
Marchessault, L.-A.	1.00
Manson, D.	1.00
Marchessault, M. et Mme H.	1.00
Marsan, C.-A.	1.00
Magnan, Roch	1.00
Marchessault, Emile	1.00
Marois, J.-A.	1.00
Mason, Adrien	1.00
Mason, Raymond	1.00
Martel, Mme Oza	25.00
Mathys, Mme F.-B.	1.00
Martin, C.	1.00
Mercier, Mme H. Châteauguay	5.00
Messier, Mme L.-N.	1.00
Mignault, Rev. J.-B. Sainte-Thérèse	1.00
de Blainville	1.00
Michaud, Thadée	1.00
Mirault, Dr	1.00
Mongenais, Mme T.	1.00
Molson, Rev. A.	1.00
Mongenais, Mme T.-H.	1.00
Montpetit, J.-T.	1.00
Montpetit, E.-H.	2.00
Maureau, W.	2.00
Monette, J.-D.	10.00
McNichol, M. et Mme S.	5.00
Newton, W.-E.	1.00
O'Brien, M.	1.00
Quétette, N. & Fils	1.00
Payette, G.	1.00
Pagé, Armand	1.00
Paradis, Mme O.	1.00
Pariseau, Wilfrid	1.00
Pariseau, Alberto	1.00
Pascal, J.-L.	1.00
Payette, Léon	1.00
Péquin, Dr J.-E.	1.00
Perrier, Dr E.-P.	1.00
Pérodeau, Arthur	1.00
Pelletier, Dr O.	2.00
Pensionnat Sainte-Angele	1.00
Perrin, Dr	1.00
Perrin, Léonidas	1.00
Petolas, Georges	1.00
Phanous, R.-E.	1.00
Piney, Mme	1.00
Pineault, Rev. L.	1.00
Polan, Rev. E.-P.	1.00
Poirer, Henri	1.00
Plouffe & Cie. Ltee.	1.00
Préfontaine, F.	1.00
Protot, J.-M.-A.	1.00
Raymond, Maxima	5.00
Raymond, Mlle M.-L.	1.00
Renaud, J.-E.	1.00
Rosconi, Mlle A.	1.00

A l'Université de Montréal

RELEVÉ NUMÉRIQUE DES OFFICIERS SUPÉRIEURS, DES PROFESSEURS ET DES ÉLÈVES

Le secrétaire de l'Université de Montréal fera parvenir sous peu au département des statistiques du ministère du commerce fédéral, dont M. R. H. Coates est le chef, un rapport complet sur le relevé numérique des officiers supérieurs, des professeurs, des élèves de l'Université de Montréal pour l'année académique 1930-31. A ce rapport sera joint le rapport financier.

Le relevé des professeurs et élèves est le suivant, en y incluant ceux des collèges classiques affiliés à l'Université de Montréal, soit 625 professeurs et 7,355 élèves. Ce double relevé se détaille comme suit: Pour les professeurs et les élèves respectivement: à la Faculté de théologie ou grand séminaire, 24 et 302; à la Faculté de droit, 17 et 214; à la Faculté de médecine, 118 et 219; à la Faculté de philosophie, 8 et 259; à la Faculté des lettres, 11 et 249; à la Faculté de sciences, 27 et 132; à la Faculté de chirurgie dentaire, 27 et 67; à l'Ecole de pharmacie, 11 et 79; à l'Ecole de sciences sociales, économiques et politiques, 16 et 218; à l'Ecole Polytechnique, 30 et 216; à l'Institut agricole d'Okla, 30 et 145; à l'Ecole des hautes études commerciales, 32 et 666; à l'Ecole d'optométrie, 3 et 66; à l'Ecole de médecine vétérinaire, 15 et 25; à l'Ecole d'hygiène sociale appliquée, 17 et 16; dans les collèges classiques, 121 et 1,744; à l'Institut pédagogique, 35 et 1,544; au Conservatoire de musique, 16 et 925; à l'Institut d'enseignement moderne, 15 et 180; à l'Ecole de musique de Nazareth, 12 et 97; à l'Ecole de musique sacrée, 10 et 302; aux Ecoles d'enseignement ménager, 29 et 350.

Les Grondines

UNE CARTE REGIONALE

Le service des levés topographiques du ministère de l'Intérieur, Ottawa, vient de publier, sous forme de carte géographique, à échelle d'un mille au pouce, une carte de la région des Grondines, entre les Trois-Rivières et Québec. Ce territoire des Grondines comprend une région de 100 milles carrés qui commence à 15 milles en bas de Québec et s'étend jusqu'à 40 milles en haut de la ville de Québec. On peut se procurer cette carte au bureau du directeur général des levés topographiques, à Ottawa, pour la somme de 25 sous l'unité. Elle se vend aussi avec couverture pliante, ou encore sans couverture mais montée sur toile, pour la somme de 50 sous.

De Catalogue explicatif que le nom des Grondines a été donné à la région des Grondines par Champlain, en 1608, à cause du bruit causé par le passage du vent entre les grosses pierres éparpillées sur la grève, devant l'endroit où est présentement le village de Grondines. La Compagnie de la Nouvelle-France cède ce fief à la duchesse d'Aiguillon, en 1638. Louis Hamelin l'acheta, en 1683. Le nom de Grondines désigne maintenant une paroisse, une gare de chemin de fer, un village et deux hameaux: Grondines Ouest et Grondines Est.

La région des Grondines est essentiellement agricole et s'occupe surtout d'industrie de bois. On y trouve des carrières pour le lait et la crème à Montréal, à Québec et aux Trois-Rivières. Il y a aussi des usines de papier et des scieries qui alimentent les scieries du bois nécessaire aux besoins locaux. D'importantes sources d'énergie hydro-électriques s'échelonnent le long de la rivière Batiscan et des lacs de transmission portent l'énergie aux produits aux villes et villages si entre Montréal et Québec, la Péraque, qui est dans la région des Grondines. Il y a les ruines du vieux manoir de Madeleine de Verchères, dans les Parcs de la Capitale.

Il y a plusieurs industries locales dans cette région et les paysages sont très beaux. Il y a de nombreux promontoires de belles terres, rive nord, ainsi que de beaux champs de maïs en bon état consacrés à l'élevage de régimes français et truites sous l'égide des régimes français et plusieurs paroisses populaires et florissantes.

A Saint-Denis

Il y aura assemblée de la société Saint-Jean-Baptiste, section Saint-Denis, jeudi le 29 octobre, à 8 h. 15, à la sacristie, du côté de la rue des Carrières.

Maison Ignace Bourget

Voici la liste des premières souscriptions qui nous ont été adressées pour la Maison Ignace Bourget:

Maison Ignace Bourget:	
L'abbé X.	6.00
Un fournisseur	75.00
Un anonyme	1.00
Un anonyme	5.00
Section Mont-Royal de l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce	25.00
Mme D.-J., Québec	5.00
Un anonyme	5.00
M. Mario Beaudry	10.00
M. et Mme E.-D. Narceau	5.00
M. l'abbé C.-A. Carbonneau	5.00
J.-H. L.	15.00
Un anonyme	5.00
Un anonyme	1.00
Un instituteur	2.00
Un anonyme C.-L.	15.00
Y. B. (Maine)	2.50
M. Paul Théoret	10.00
M. Anonyme, J. A. B.	25.00
M. Raoul Dandurand, sénateur	25.00
Anonyme H. C. M.	2.00
M. L. Bineau	2.00
Un groupe d'anonymes	10.00
M. Joseph Dubé, La Conception	3.00
R. Laporte	5.00
Un anonyme (St-Guillaume d'Upton)	5.00
P. B. M.	5.00
Un anonyme (Verdun)	1.00
Monsieur Anonyme	6.00
Un anonyme, E. C.	25.00
M. P.-E. Gingras	5.00
Un anonyme, S. C.	5.00
Un anonyme de la campagne	10.00
Un médecin de l'Ontario	5.00
Quelqu'un de la famille du "Devoir"	2.00
Quelqu'un de la campagne	2.00
N.B. Total	\$ 355.50

N.B. — On est prié d'adresser les chèques soit au président du Comité de la Maison Ignace Bourget, M. Louis Bouhier, P.S.S., curé de Notre-Dame, 116, rue Notre-Dame ouest; soit au trésorier, M. Eugène Simard, avocat, Edifice de la Sauvegarde; soit encore au secrétaire, M. Emile Benoit, au "Devoir". Prière de faire les chèques à l'ordre de la Maison Ignace Bourget.

L'enseignement agricole

Dès l'année prochaine, les religieux enseignants pourront suivre des cours d'agriculture. Le ministère provincial de l'agriculture paiera les frais. Le projet de M. Godbout.

Québec, 28. (D.N.C.) — L'enseignement agricole dans nos écoles rurales est une des plus grandes préoccupations de l'heure présente. Personne n'a oublié combien il en a été question lors des dernières élections. Au cours d'une entrevue qu'il nous a accordée hier, M. Adélard Godbout, ministre de l'agriculture, nous a fait part de ses projets.

A son avis, le plus important est de donner d'abord aux instituteurs et institutrices de la campagne, une plus grande instruction agricole. Pour arriver là, il faut donner aux uns et aux autres, l'opportunité de suivre des cours agricoles.

Pour les instituteurs, voici ce qui serait fait. A partir de l'an prochain, toutes les communautés de Frères qui voudront envoyer des sujets aux écoles d'agriculture pourront le faire. Le gouvernement paiera le cours complet qui sera probablement de trois ans. Le cours normal est de quatre ans à Sainte-Anne de la Pocatière et à Oka, mais on croit qu'à cause de leur préparation première, les Frères pourront finir ce cours en trois ans.

Dès l'année prochaine, des communautés verront des sujets dans les écoles d'agriculture. Quand plusieurs sujets auront ainsi étudié l'agriculture, qu'ils seront même diplômés comme des agronomes, il leur sera facile de donner une éducation et une instruction agricoles. Et les institutrices, qui forment encore la majorité du personnel enseignant dans la campagne, auront l'opportunité de suivre des cours abrégés d'agriculture dans nos écoles d'agriculture.

Le ministère de l'agriculture paiera la pension des instituteurs pendant que le département de l'Instruction publique paiera les frais de voyage.

Ainsi donc, dès l'année prochaine, les institutrices de nos campagnes pourront suivre ces cours abrégés d'un mois sans qu'il leur en coûte un sou.

Par ailleurs, le gouvernement veut encourager les institutrices à suivre ces cours, nous disait encore M. Godbout. Une prime de \$25 sera accordée à celle qui suivra les cours durant un mois. Si elle revient l'année suivante, la prime sera de \$50.

Le pont de l'île d'Orléans

Québec, 28. (D.N.C.) — Les plans du pont de l'île d'Orléans sont pratiquement terminés. Ils comprennent, de chaque côté, un remblai de terre construit sur la rive. Ce remblai est suivi d'une culée de ciment armé, d'une longueur de 800 pieds et qui s'avance dans les flots dont la circulation est assurée par des arches évidées dans le bloc de la culée.

A partir de cette culée commence le pont proprement dit: une armature métallique appuyée sur des piles qui supportent un palier. Le palier où circulent les voitures, au lieu d'être encastré dans les poutres métalliques, sera supporté par une carcasse métallique, ce qui laissera la voie complètement libre pour le touriste ou le promeneur.

La Page féminine

Les samedis de l'école d'action sociale

TECHNIQUE DE L'ACTION SOCIALE

I. L'AUXILIAIRE SOCIALE, PAR SR MAIRE GERIN-LAJOIE

Préambule: Le but de l'action sociale: former des auxiliaires sociaux.

- a) qui exercent leur activité dans la vie courante;
- b) dans les carrières professionnelles de l'action sociale.

Les études de l'école sociale portent sur:

- a) les sciences sociales qui nous font connaître l'organisme social et les lois de l'activité sociale;
- b) la connaissance des problèmes sociaux et des doctrines et œuvres sociales propres à y apporter une solution;
- c) la technique de l'action sociale ou les procédés et méthodes de travail des auxiliaires.

Définition de l'action sociale: but de l'activité des auxiliaires.

- a) Elle doit être à répercussion et réactions bonnes — ne comporter de déchet pour personne — Ex.: Donner du travail;
- b) atteindre le mal dans sa source — Ex.: Enseigner un métier;
- c) contribuer à la solution durable d'un problème ou d'une misère: Ex.: Reconstruire des quartiers populaires;
- d) atteindre autant que possible un grand nombre d'individus et tout un groupe: Ex.: Lois ouvrières;
- e) Provoquer des adaptations de fond — Ex.: Diffusion de la doctrine sociale chrétienne.

Importance de l'action sociale:

- a) A cause des transformations de la société dues aux transformations économiques, matérielles, intellectuelles, sociales et morales — qui demandent un postulat d'adaptation des individus et des institutions aux conditions nouvelles;
- b) requise par la justice qu'on ne peut appliquer intégralement si l'on s'en tient à la justice individuelle;
- c) requise par la charité chrétienne dont elle est l'une des plus hautes manifestations: Parole de Pie XI (Supériorité de la charité sociale sur les formes purement individuelles de la charité et sur l'aumône en particulier).

Importance de la formation sociale:

- a) Pour la mère: qui doit savoir préparer ses enfants à se dévouer et à être eux-mêmes des éléments de rénovation;
- b) pour l'institutrice: qui y trouve un moyen de formation pour ses élèves et d'apostolat auprès d'eux;
- c) pour l'auxiliaire sociale: c'est sa formation qui fait une profession de sa carrière.

Les carrières économiques de l'auxiliaire sociale:

- a) Dans les compagnies d'assurances;
- b) dans l'industrie;
- c) dans le commerce;
- d) dans les familles.

Les carrières officielles de l'auxiliaire sociale: (municipales, gouvernementales):

- a) Action médicale: Bureau de santé — unité sanitaire, etc.;
- b) action économique: Application de la loi de l'Assistance publique, des assurances sociales;
- c) action éducative: Cercles de fermières, propagande familiale, rurale, etc.

Les carrières dans la vie religieuse:

- a) œuvres de charité;
- b) œuvres d'éducation;
- c) œuvres d'apostolat social institut Notre-Dame du Bon-Consol.

Conseils pratiques pour la transformation des robes démodées

LES PETITS VOLANTS SONT PRÉCIEUX POUR ALLONGER LES ROBES FLOUES

Beaucoup de jupes actuelles s'agrandissent, dans le bas, de petits volants qui badinent gentiment tout en leur conférant une tombée plombante du plus agréable effet. Tirons parti de cette mode qui nous offre des ressources pratiques.

Si nos jupes sont trop courtes, ajoutons-leur de ces volants. On fait ceux-ci aussi bien plissés qu'en forme de gaufre, le volant de tissu léger se déplisse dans le bas. Il suffit pour cela de le border d'un picot à la machine ou d'un rempli piqué exécutés l'un ou l'autre après le gaufrage. On peut également froncer le volant lorsque le tissu est mince. Pour éviter les bourdonnements que causent parfois les fronces, taillez les volants en plein biais et évasez le bord en le repassant. Vous monterez le bord opposé en le soutenant légèrement et voici obtenus en forme d'un coupe n'exige ni beaucoup d'expérience, ni beaucoup de tissu. La disposition des plis plats un peu larges — de 1-2 à 1 pouce par exemple — ou de plis ronds de 1-2 à 2 pouces, donne un aspect nouveau de ces petits volants.

Il n'est pas nécessaire d'exécuter ces volants en même étoffe que la robe. Au contraire, choisissez du tulle ou du géorgette un peu plus légère imprimée, de la mousseline ou du Georgette pour mélanger avec du marocain; mariez un crêpe mat à du satin brillant.

Ayez soin avant de monter les volants, de modérer l'ampleur du bas de jupe qui ne doit pas être trop fourni. Pour ce faire, reprenez les coutures qui divisent la jupe.

LA VOGUE DES EMPIECEMENTS AUX HANCHES FAVORISE LES ARRANGEMENTS

Nos robes de l'an passé étaient moins serrées à la taille que celles qu'on porte maintenant. Profitons-en pour descendre légèrement la jupe. Si aucune couture ne sépare le corsage de la jupe, là où se trouve maintenant la taille, par des pinces et en reprenant les coutures des dessous de bras; s'il existe une couture, défaisons-la et intercalons entre les deux bords des bandes ou incrustations épousant étroitement les hanches. Le haut de la jupe est-il trop ajusté déjà pour pouvoir glisser plus bas? Le haut et le bas de la jupe seront séparés à hauteur du saillant des hanches. A cet endroit, on intercalera une bande coupée supplémentaire au moyen de laquelle la jupe se trouvera descendue et allongée.

Mais pour ces incrustations ou découpes, il faut du tissu, si peu que cela soit. Les fausses coupes qui restent lorsque la robe a été faite à la maison ne peuvent bien souvent être utilisées parce que le tissu usagé souffrirait du contraste avec l'étoffe neuve. Un réassortiment parfait est presque impossible. Nous sommes réduites à sacrifier une partie de la robe elle-même. Supprimons le haut du corsage ou même le corsage entier. Ils se marient fort bien avec les lainages ou à légèrement mélangés. Nous y taillerons le haut de la robe et les manches entièrement ou en partie. Evitons de réunir les deux étoffes par des coutures horizontales et trop régulières. Un découpage en dents de festons ou de scie sera moins sec et plus décoratif.

Si la robe se complétait d'accessoires divers: boléro, écharpe, veste, utilisons ces précieuses ressources pour la transformation nécessaire. Réduisons un paletot à un boléro si la basque supprimée suffit à l'arrangement voulu. Puisque la mode aime les contrastes, nous remplacons tout cela par du tissu différent, uni avec une robe en étoffe à dispositions ou vice versa, ou encore de teinte différente. Utilisez pour cela les jersés et crêpes de laine ajourés que l'on voit actuellement ou la dentelle de laine.

SI NOS ROBES DU SOIR SONT COURTES OU IRREGULIERES, MODIFIONS-LES

Le plus grave défaut de nos robes du soir datant de plus d'une saison, c'est leur manque de longueur ou leur arrondi dénudé. Pour beaucoup de modèles, il y a un remède. Voici quelques exem-

plés. Prenons une de ces robes comme l'on en fit tant: sorte de fourreau moulant le corps des épaules aux genoux et agrémenté, dans le bas, de sections ou pétales donnant une ampleur abondante et floue. Supprimons ces agréments qui sont sans doute défraîchis et ne conservons que le fourreau. Audessous des hanches, nous accrocherons à celui-ci un volant en forme d'ampleur modérée taillé en tissu très mince: tulle ou mousseline. Couvrons ce volant d'autres petits volants très fournis en mousseline, tulle ou dentelle, volants froncés, en forme, plissés ou gaufrés. L'effet sera très actuel. Suivant la longueur et la teinte, la toilette composera une robe du soir habillée ou un de ces numéros qu'on appelle aujourd'hui robe de bridge, toilette de thé élégant que l'on conserve pour dîner.

Certains modèles aux draperies irrégulières vous paraissent-ils plus difficiles à moderniser? Recoupez légèrement les pans qu'elles forment afin d'atténuer les irrégularités de l'arrondi. Encadrez volants et tuniques de larges lames de tulle. Vous prolongerez le fond de la robe par un grand volant bien ample en même tulle.

Allongez de semblable façon les jupes plus courtes devant après les avoir un peu égalisées et lorsque vous le pouvez, n'hésitez pas à basculer le mouvement en plaçant le devant derrière. Ce sera plus nouveau et en changera l'effet.

UTILISONS LES BERTHES POUR DES INCRUSTATIONS QUI ALLONGERONT NOS JUPES

Les berthes dont nombre de robes se paraient l'an passé offrent une grande ressource pour les arrangements. Dans leurs contours arrondis, rien de plus facile que de découper des bandes légèrement en forme qui épouseront les hanches. Ces bandes s'incrusteront à mi-hauteur des jupes et le haut plat qui forme empiecement et le bas qui s'évase s'ajustent.

Suivant la coupe de la robe, les bandes prendront des formes diverses: arceaux, écailles, bandes droites ou dentelées. Assemblez-les, soit par des remplis piqués, soit par des jours à l'aiguille. La mode aime particulièrement cette dernière garniture. Rappelons qu'il existe, pour la réaliser rapidement, des galons tout préparés vendus à la verge. Il suffit de piquer les bords à réunir de chaque côté du galon de façon à ne laisser voir que les barrettes. Multipliez au besoin cette décoration sur toute la hauteur de l'empiecement de hanches. Le "rapiécage" passera inaperçu plus facilement encore. Si la jupe s'agrandit de petits volants, n'hésitez pas à monter ces volants à faux sur une bande de doublure de même ton que la robe, afin de pouvoir descendre le bas de la jupe.

Les berthes enlevées, les corsages se trouvent dégarinis. Ajoutez au col un noeud, une écharpe de crêpe Georgette ou de crêpe de Chine formant un contraste agréable avec la robe. Variez la forme du décolleté en le découpant sur une guimpe de lingerie: broderie anglaise ou guipure. Transformez-en l'aspect au moyen de ces sortes de draperies mobiles. Avec les modèles sans manches, la guimpe munie de manchons habillera le bras de façon juvénile. N'oubliez pas de reprendre à la taille les corsages trop amples et trop longs. Nous avons indiqué précédemment les moyens à employer dans ce but.

A l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe (D. N. C.). — Le 15 de ce mois, la retraite des Soeurs Grises de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe se terminait par une profession de vœux perpétuels. Son Excellence Mgr J.-A. Desmarais, évêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe, présidait la cérémonie, assisté de MM. les abbés Gaston Martel et H. Gendron.

Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé Paul Mailloux, professeur au Séminaire de Sherbrooke, frère de l'une des élèves. Ont prononcé leurs vœux perpétuels: Soeurs Dolores Blanchette dite Sainte-Hedwige, des Trois-Rivières; Adrienne Landry dite Marie-Adrienne, de Concord, N.H.; Antoinette Trudeau, de Sherbrooke; Marie-Anne Dubreuil, dite Saint-Olivier, de Stoke Centre; Isabelle Carpentier, de Sorel; Marie-Jeanne Laplante, dite Saint-Barthélemy, de Saint-Simon; Rose-Hélène

UNE MANTE DU SOIR



Somptueuse mante du soir en hermine, coupe dolman, garnie de queues d'hermines.

Labossière, de Saint-Pie; Blanche Rodier, dite Saint-Herménégilde, de Saint-Barnabé; Rosalie Lemoine, de Saint-Robert; Eliane Marc-Aurèle, de Eastman; Gabrielle Mailloux, de Magog; Alberte Monseau, dite Saint-Paul-de-la-Croix, de Sorel; Yvonne Loignon, de Providence, R.I.; Eugénie Boucher, dite Saint-Jacques, de Sherbrooke; Léa Beauvais, de Saint-Hugues; Georgette Couture, dite Sr Grégoire, de Wotton; Laurette Lemire, dite Saint-Gilles, de Wotton; Roseline Martel, de Saint-Catherine, de Blackstone; Blanche Langevin, dite Soeur Georgienne, de Le Pas, Manitoba; Jeanne d'Arc Houle, dite Soeur Jeanne d'Arc, de Sorel.

Soulagez cette douleur de façon sûre

Vous pouvez toujours soulager ce malaise ou cette douleur de façon inoffensive avec les Aspirines, même ces douleurs profondément enracinées qui font mal jusque dans les os, même les périodes pénibles dont souffrent tant de femmes. Tout cela cède à l'action de ces comprimés. Les Aspirines offrent maintes utilisations importantes. Lisez le mode d'emploi éprouvé qui se trouve dans chaque paquet et n'oubliez pas les inutiles souffrances de la névralgie, de la névrite, du rhumatisme.

Gardez à la maison une bouteille de ces comprimés; portez sur vous la boîte métallique si vous êtes sujet aux maux de tête imprévus, aux rhumes soudains. Les Aspirines ne dépriment pas le cœur. Cherchez chaque fois le mot Aspirine et le mot GENUINE (authentique) imprimé en rouge sur chaque boîte.

Tout pharmacien vend les Aspirines et si vous les demandez par leur nom, vous avez la certitude d'en obtenir du soulagement. (Fabriquées au Canada).

Feu Soeur Geneviève

Saint-Hyacinthe (D. N. C.). — A l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe est décédée la vénérable soeur Geneviève (Rose-Anna Tremblay), à l'âge de 47 ans, dont 26 de vie religieuse.

Elle était née à Saint-Fidèle, comté de Charlevoix, fille d'Auguste Tremblay, cultivateur, et d'Aurore Gagnon. Elle laisse dans le deuil sa mère, Mme Anais Tremblay, de Manchester; trois soeurs, Mmes Albert Girard, de Manchester; Adélard Michaud, de Saint-Jean d'Iberville, et James Tremblay, de Saint-Joseph d'Alma, Lac-Saint-Jean; et trois frères, MM. R. H. Tremblay, de Manchester; Alfred et Wilbrod Tremblay, de N.-D. de Lourdes, Mégantic.

Les funérailles ont eu lieu dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu, le 18 courant. Le service fut chanté par M. l'abbé H. Gendron, chapelain de l'Institut. Au choeur, on remarquait en outre M. le chanoine P.-A. Saint-Pierre, MM. les abbés H. Béllisle, V. Chabot et A. Lallume. Dans la nef on distinguait le vénérable Frère Egidé, des Frères du Sacré-Coeur de cette ville, neveu de la défunte.

Au Collège Bourget

L'inspection médicale

Rigaud, 28. — Un groupe de médecins renouvelait samedi dernier l'inspection médicale de tous les élèves au Collège Bourget, à Rigaud.

Ce collège, établi dans un site de campagne, aussi salubre que pittoresque, n'a, semble-t-il, à redouter aucune maladie pour ses 410 étudiants. Pourtant, les supérieurs de cette institution veulent avoir tous les ans l'inspection médicale de leurs élèves.

Cette mesure, établie depuis plusieurs années, produit d'excellents résultats.

Ce sont les médecins, anciens élèves de cette maison, qui donnent leurs services professionnels. Cette année, le docteur Emmanuel Gagné, médecin de la police à Montréal, président l'organisation. Les médecins suivants lui apportèrent leur concours: Armand Clairmont, dentiste, Beauharnois; Omer Faubert, Rigaud; Jean-Marie Lafraiboise, médecin de l'Union Saint-Joseph, Ottawa; J.-Arthur Lortie, Saint-Polycarpe; Eugène Milette, médecin en chef de l'hôpital militaire de Sainte-Anne de Bellevue; Joseph-Edouard-Milard, Wrightville, Hull; Ls-Philippe Pilon, dentiste, Vaudreuil; Gaston Smith, l'Original; Joseph Thauverie, député, Vaudreuil; Charles Amiot, médecin de Verdun, Et de Montréal; Alphonse Bélier, dentiste, Henri Berthiaume, Réginald Blouin, Jules Brault, oculiste, Thomas Brault, Maxime Brisebois, Séville Chiff, Hector Danserand, dentiste, Elzéar Hurlubise, médecin en chef de la Compagnie des Tramways, Raoul Landriault, Emile Ménard, Edouard Préfontaine, dentiste, J.-A. Saint-Denis, oculiste, Louis Saint-Denis, oculiste. Le colonel Beauchamp avec M. Lizotte étaient venus se joindre à eux.

Wiener et Doucet au Saint-Denis, le 10 novembre

Les deux célèbres pianistes français Wiener et Doucet donneront un récital à deux pianos le 10 novembre au théâtre Saint-Denis. Solistes des concerts Lamoureux et Desdéloup et des autres sociétés de grands concerts, ces artistes ont parcouru l'Europe entière et remporté de sensationnelles triomphes. Toutes les capitales et les grandes villes d'Europe les ont applaudis et la réputation qu'ils se sont acquise est telle qu'ils ont déjà donné, ensemble, plus de 1,000 concerts.

Au Mont-Saint-Louis

Dimanche, 25 octobre, un groupe d'anciens du Mont-Saint-Louis, tenait son premier congrès à l'Alma. Quelque peu manquant aux petites heures, le ciel s'éclaircit vers midi. La journée devint agréable et le tour de l'île fut fait. A la messe de 9 heures, 16 anciens s'agrouperont dans la chapelle du pensionnat, sur les mêmes prieux où ils avaient obtenu le diplôme de leur école. Le 2ème vice-président de la promotion, M. Roland Beaudin, retourna à l'école remplir ses fonctions qu'il exerça autrefois avec tant de dignité; à la tribune de l'orgue, M. Roger Larivière chantait avec brio l'« Ave Verum » de Th. Dubois.

Après l'office, le joyeux groupe parcourut les différentes pièces de la maison. Les langues allaient leur train et faisaient revivre dans tous leurs détails piquants, les espérances de jadis. A la salle académique, M. Roger Larivière, de sa belle voix de ténor, chanta « La maison grise ». Le souvenir de « Mignon », que M. Larivière avait si fortement personnel, il y a ou douze ans, repassa dans les mémoires.

Enfin, l'on se dirigea vers l'un des réfectoires où un copieux banquet attendait le groupe. L'on fit honneur au menu varié et abondant. A la fin du repas, le président prit la parole. Il exprima la vive reconnaissance de ses camarades envers M. l'aumônier, le Frère directeur et tout le personnel de la maison. M. l'aumônier et le Frère directeur lui répondirent en termes heureux.

Les "Filles du Canada"

La Ligue des Filles du Canada se réunira vendredi soir à la salle 129 de l'hôtel Windsor.

Les anciens du séminaire de Joliette

Joliette, 28. — Ce soir, au Séminaire, aura lieu la réunion des anciens élèves.

Institut botanique

SEANCE D'IDENTIFICATION
Jeudi après-midi, de 2h. 30 à 4 h. 15, le F. Marie-Victorin, directeur de l'Institut Botanique, se tiendra au laboratoire pour aider à l'identification des collections des étudiants et des amateurs de botanique. Les groupes suivants seront étudiés: *Cypripédacées*, *Graminées*, *Orchidées*, et s'il reste du temps, quelques autres familles de Monocotyles. Entrée libre.

MICHELLE LE NORMAND (Madame Léo-Pol Desrochers): Au tour de la Maison, (illustrations de Madame Lionel de Bellefeuille)

Un des plus grands succès de librairie du Canada français, ce livre, dont la troisième édition vient de paraître, en est à son sixième mille. « Livre immortel » chef-d'œuvre du terroir », ainsi le qualifiait notre poète Albert Lozeau à sa parution. Rempli d'originalité, de tautologies, de tautologies, de tautologies.

Au comptoir, \$1.00; franco, \$1.05.

OCCASIONS DU JEUDI CHEZ EATON

Les marchandises offertes pour les Occasions du Jeudi sont des fins de séries... ou des surplus de ventes précédentes... que nous voulons remplacer par des stocks nouveaux... C'est ce qui explique les prix vraiment extraordinaires. Un exemple:

Lampes et abat-jour échantillons

Un grand soldé de manufacture

- Lampes, jeudi 1.95 à 12.50
- Abat-jour, jeudi .95 à 9.50

Nous avons fait un achat énorme de presque tous les échantillons d'un des meilleurs manufacturiers, et vous les offrons à des prix extraordinairement bas. L'assortiment est très varié... vous devrez vous rendre ici de bonne heure, jeudi, afin de faire votre choix parmi cette nombreuse collection.

Rappelez-vous qu'il n'y a que 1 modèle de chacun

Au cinquième chez Eaton, — rue Victoria.

THE T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL

PETITES AFFICHES

— Tarif —

TOUTES DEMANDES — Locations, maisons, chambres, magasins, etc. — A vendre, perdu, trouvé, etc. — 1 sou le mot, minimum 25 sou. — La même annonce, un mois, remise de 10%. — NAISSANCES, DECES, MESSES, REMERCIEMENTS — 30 sou par insertion. — CAMPBELL MONDAIN, etc. — \$1.00 par insertion.

CHAMBRE A LOUER

Belle chambre garnie, en avant, en face de l'église Sainte-Thérèse. Pension si désirée, lavage, etc. 8207 St-Hubert, 2-11-31

Chambres à louer

St-Denis 6980, près Bélanger, plusieurs lignes de tramways, chambres propres dans famille tranquille, sans enfant, pension si désirée. Références exigées. Tél. DOLLARD 8643. 22-11-31

MAISON A LOUER

Brébeuf, 4294, près Parc LaFontaine, logement propre de quatre pièces, bien séparé garage. Louera temps désiré à \$23, ou \$20 sans le garage. 4-11-31

On demande à acheter

Livres, brochures, manuscrits ou autres documents concernant l'histoire du Canada. Envoyer liste avec prix demandés à Boîte 52, Le Devoir. 3-11-31

Position demandée

Comptable, expérience consommée, meilleures références, fera votre comptabilité, jour ou soir, bas prix. Téléphonez pour entrevue, DOLLARD 8643. 22-11-31

ANTIKOR-LAURENCE

ENLEVE PROMPTEMENT LES COUS VERRUES ET DURILLONS. SÛR, EFFICACE, SANS DOULEUR. EN VENTE PARTOUT 25¢. FRANCO PAR LA POSTE. PHARMACIE LAURENCE MONTREAL.

Feuilleton du "Devoir" Les Cloches Submergées

Par JEANNE DE COULOMB

Une seule restait libre près de la large baie, ouverte sur la terrasse où un orchestre de tziganes jetait un vent de mer les accents sauvages du stépe.

Les cinq y prirent place: leurs voisins immédiats — deux solitaires — ne menaient pas grand bruit, mais, plus loin, il y avait des groupes causeurs et animés, les hommes, très grands, les femmes blanches pour la plupart, avec d'étranges yeux verts, des Russes à n'en pas douter! Quelques Américaines aus-

si, curieuses d'exotisme! Servanne reconnut même au milieu de celles-ci Méridiek de Penveoc, et elle fut étonnée d'en être si peu émue. Son premier rêve de jeune fille lui apparaissait maintenant pâle et inconsistant. Lui affecta de ne pas la reconnaître. Le passé probablement le gênait encore.

Les domestiques glissaient entre les tables, attentifs et adroits, mais silencieux et presque hautains. Ils offraient le borsch velouté, les poissons succulents, baignés dans une sauce aux écrevisses, les rôtis de

boeuf, lardés à souhait, et même, en ces premiers jours de chasse, des caillies truffées à la moelle.

Simone et sa marraine s'amusaient de tout ce qu'elles voyaient, des mets inconnus qui leur étaient présentés; mais Servanne prenait peu de part à leur conversation, et ce fut ainsi que, ne causant pas, elle entendit cette question que, derrière elle, l'un des solitaires — une grande barbe fauve — posait à son compagnon: — Avez-vous parcouru la liste des étrangers?

— Non!

— Alors, vous n'avez pas eu l'étonnement d'y découvrir le prince Oginski?

— Quelqu'un?

— Mais Stanislas, le dernier de la race! Je croyais qu'il avait été massacré avec sa mère et ses soeurs lors de la première révolution bolcheviste.

— Je le croyais également... On m'avait même donné sur son horrible fin des détails qui me semblaient probants: on l'aurait tué dans la cave de son propre hôtel,

après l'avoir laissé, toute une nuit, en face du cadavre de sa mère.

— C'est bien cela qu'on m'a raconté aussi.

— Alors, ce récit aurait été inventé de toutes pièces?

— Le comte Paulowski va nous le dire.

— Où est-il?

— Mais ici! Ne l'avez-vous pas reconnu? C'est un de ceux qui nous servent!

Toute l'attention de la jeune femme se concentra sur ce qui allait suivre; elle n'entendit pas Mme Gildas qui disait à Alain sur un ton de reproche: — Comment? vous ne voulez pas que votre femme assiste à ce spectacle où tout le monde court? Mais d'où sortez-vous, mon pauvre ami? Est-ce qu'on s'occupe maintenant de ce qui est inconvenant ou de ce qui ne l'est pas? L'art fait tout passer!

Le comte Paulowski, appelé par un signe, se tenait à présent auprès des deux dîneurs. C'était un grand et bel homme, la taille pincée dans sa tunique à brandebourgs. Ren-

versant les rôles, il interrogeait: — Que désirez-vous, Sarzoff?

— Un simple renseignement! N'êtes-vous pas un peu parent de Stanislas Oginski?

— Si nous étions même cousins germains.

— Il est bien mort, n'est-ce pas?

— Ah! certes oui! C'est moi qui l'ai enterré. A travers le soupirail de leur cave, j'avais vu son cadavre, presque décomposé, près du cadavre de sa mère. A grand-peine, j'obtins de leur donner une sépulture décente! Par la suite, on m'en fit grief et, pour ne pas y laisser ma peau, je dus m'enfuir sous un déguisement... Mais pourquoi me demandez-vous cela?

— Parce qu'il est sorti du tombeau où vous l'avez couché pour fuir sur la liste des étrangers de Biarritz.

— Quelque imposteur aura pris son nom.

— Il faudrait le démasquer! Le comte Paulowski eut un geste découragé: — Ils sont trop! murmura-t-il. On l'appellait à une autre table: il

s'éloigna.

Servanne s'aperçut alors qu'elle avait les tempes moites et les mains froides. Simone l'interpellait: — Vous viendrez bien avec nous voir cette pièce qui scandalise Alain. Elle doit passer à dix heures, après le lever de rideau.

Mme Julliangs secoua la tête: — Non, d'abord, je n'y prendrais pas plaisir, et ensuite, je suis fatiguée.

— Mais oui, vous êtes très pâle, remarqua Robert qui, comme dans la journée, semblait inquiet.

Elle lui sourit à travers la table pour le rassurer et ce sourire était héroïque: il cachait sa mortelle ag-

goisse. Que ferait son mari lorsque lui saurait que le prince Oginski n'était qu'un imposteur? Se tairait-il de peur du scandale et, une fois de plus, pécherait-il par faiblesse? Ou aurait-il le courage de crier la vérité?

Dès qu'ils furent dans leur chambre, elle attria un fauteuil, près du balcon, et, un instant, elle resta immobile devant la mer qu'elle dis-

tinguait à peine, mais qui, sous le coup d'une récente tempête, semblait gémir comme un coeur qui souffre.

Robert vint s'asseoir près d'elle: — Vous sentez-vous mieux? demanda-t-il.

Elle se tourna vers lui, et, doucement, lui prit la main: — Je vous ai dit de ne pas vous inquiéter.

— Mais alors quelle chose vous a fait de la peine?

La voix qui posait cette question était tremblante. Servanne appuyait la tête sur l'épaule de son mari.

— Il faut que vous m'aidiez à sauver cette pauvre petite Nicole, murmura-t-elle.

Il tressaillait comme si ce qu'elle lui demandait était difficile, presque impossible, mais il ne s'emporta point et elle continua: — Le prince Oginski n'est pas celui que nous croyons. C'est un simple usurpateur de titres! (à suivre)

Ce journal est imprimé au No 430, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée) éditrice-proprétaire; Georges Pelletier, administrateur et secrétaire.

